



**HAL**  
open science

# Réussite éducative & climat scolaire : les règles de vie en maternelle un outil pour l'acquisition de compétence psychosociale de communication

Clémence Caudron

## ► To cite this version:

Clémence Caudron. Réussite éducative & climat scolaire : les règles de vie en maternelle un outil pour l'acquisition de compétence psychosociale de communication. Education. 2016. dumas-01369106

**HAL Id: dumas-01369106**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01369106>**

Submitted on 20 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## **Année universitaire 2015-2016**

**Diplôme universitaire *Métiers de l'enseignement, de l'éducation  
et de la formation***

**Mention *Premier degré***

# **Réussite éducative & Climat scolaire :**

**Les règles de vie en maternelle  
un outil pour l'acquisition  
de compétence psychosociale de  
communication**

**Présenté par Clémence CAUDRON**

**Écrit scientifique réflexif encadré par Dominique MASSON**

## Attestation de non-plagiat

Je soussigné(e) (Prénom NOM)  
Clémence CAUDRON

Auteur ~~du mémoire de master 2~~ ou **de l'écrit scientifique réflexif MEEF-PE / MEEF-SD / MEEF-EE (entourez la mention et indiquez le titre du mémoire)**

**« Réussite éducative et Climat scolaire : les règles de vie en maternelle un outil pour l'acquisition de compétence psychosociale de communication ».**

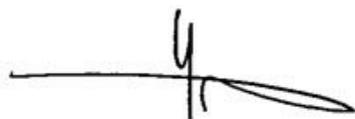
déclare sur l'honneur que cet écrit scientifique est le fruit d'un travail personnel, que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne.

Toutes les sources d'information utilisées et les citations d'auteur ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur.

Je suis conscient(e) que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, pouvant être sévèrement sanctionnée par la loi.

Fait à Annecy,  
Le 04 mai 2016

Signature de l'étudiant(e)

"Bon pour Accord :"  


## Autorisation de diffusion électronique d'un écrit scientifique réflexif MEEF dans la base DUMAS<sup>1</sup>

---

### Autorisation de l'étudiant(e)

Je soussigné(e) **Clémence CAUDRON**

auteur et signataire de l'écrit scientifique réflexif, intitulé : « **Réussite éducative et Climat scolaire : les règles de vie en maternelle un outil pour l'acquisition de compétence psychosociale de communication** ».

, agissant en l'absence de toute contrainte,

**autorise**       **n'autorise pas** <sup>2</sup>

le Service Interétablissement de Documentation de l'Université Grenoble Alpes-Grenoble INP à le diffuser, sans limitation de temps, sur la base DUMAS en texte intégral.

- Je certifie la conformité de la version électronique déposée avec l'exemplaire imprimé remis au jury.
- Je m'engage à signaler les documents pour lesquels je ne détiens pas les droits de reproduction et de représentation ou les autorisations afférentes. Ces documents devront être masqués ou retirés de la version diffusée sur la base DUMAS par les auteurs.
- La présente autorisation de diffusion n'a pas de caractère exclusif. L'auteur conserve par conséquent toutes les possibilités de cession de ses droits et de diffusion concomitante de son mémoire.
- Je renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.
- Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, je pourrai à tout moment modifier cette autorisation de diffusion par simple lettre ou courriel à la BUPE : [membupe@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:membupe@univ-grenoble-alpes.fr)

Fait à Annecy, le 04 mai 2016

Signature de l'étudiants(e),  
Précédée de la mention « bon pour accord »

"Bon pour Accord"  


<sup>1</sup> La base DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance) est en accès libre à l'adresse : <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>  
**NB** : le mémoire sera diffusé sur Dumas si la note obtenue pour l'écrit est supérieure ou égale à 16/20 et si l'auteur et le responsable de mémoire en donnent l'autorisation

<sup>2</sup> Entourer la mention choisie

## **Liste de mots-clés**

Climat scolaire – Ecole maternelle – Règles de vie – Compétence psychosociale – Compétence de communication.

## Table des matières

<b>1</b>	<b><u>L'ETAT DE L'ART : CLIMAT SCOLAIRE ET REUSSITE DE TOUS LES ELEVES</u></b>	<b>4</b>
1.1	CLIMAT SCOLAIRE ET REUSSITE DE TOUS LES ELEVES, LES ENJEUX	4
1.1.1	LES ORIENTATIONS AU NIVEAU MONDIAL	4
1.1.2	LES ORIENTATIONS ACTUELLES EN FRANCE	5
1.2	LE CLIMAT SCOLAIRE ET LA JUSTICE SCOLAIRE POUR CONTRIBUER A LA REUSSITE EDUCATIVE DE TOUS 8	
1.2.1	UNE DEFINITION DU CLIMAT SCOLAIRE	8
1.2.2	LES ENJEUX DU CLIMAT SCOLAIRE : LA CITOYENNETE ET LA SANTE DE TOUS	11
1.2.3	LA DEFINITION DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES	12
1.2.4	LA CONSTRUCTION DES REGLES DE VIE, PREMIER ELEMENT D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE	13
1.2.5	LE CONTEXTE D'ETUDE : L'ECOLE PRIMAIRE DE VIRY	15
1.2.6	INTERET DE LA DEMARCHE PROPOSEE DANS CET ECRIT SCIENTIFIQUE REFLEXIF	17
1.3	SYNTHESE DE L'ETAT DE L'ART SUR LE CLIMAT SCOLAIRE ET L'ECOLE PRIMAIRE DE VIRY	18
<b>2</b>	<b><u>LA PROBLEMATIQUE : L'ACQUISITION DE COMPETENCE PSYCHOSOCIALE EN CLASSE DE MATERNELLE</u></b>	<b>19</b>
<b>3</b>	<b><u>LA METHODE POUR CONSTRUIRE LA SEQUENCE</u></b>	<b>20</b>
3.1	LE CONTEXTE D'INTERVENTION : LES PARTICIPANTS : LA CLASSE 7 DE L'ECOLE PRIMAIRE DE VIRY	20
3.2	LE MATERIEL UTILISE & LES PROCEDURES MISES EN PLACE POUR RECUEILLIR LES DONNEES	21
3.2.1	CHOIX DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES : LA SEQUENCE PEDAGOGIQUE	21
3.2.2	LE RECUEIL DES DONNEES : LES CRITERES ET LES INDICATEURS POUR MESURER LES APPRENTISSAGES	25
3.2.3	INTERETS ET CŒUR DE LA DEMONSTRATION	25

<b>4</b>	<b><u>LES RESULTATS A L'ISSUS DE LA SEQUENCE</u></b>	<b>26</b>
<b>4.1</b>	<b>LES RESULTATS – RECUEIL QUANTITATIF – COMPETENCE DE COMMUNICATION</b>	<b>26</b>
4.1.1	INDICATEUR : NOMBRE DE FOIS QUE LES ELEVES LEVENT LE DOIGT A CHAQUE SEANCE	26
4.1.2	INDICATEUR : NOMBRE DE PRISES DE PAROLE EN CLASSE	27
4.1.3	INDICATEUR : NOMBRE DE PRISES DE PAROLE DIFFERENTES	28
<b>1.1.</b>	<b>RESULTATS – RECUEIL QUALITATIF– COMPETENCE DE COMMUNICATION</b>	<b>30</b>
<b>5</b>	<b><u>DISCUSSION &amp; CONCLUSION</u></b>	<b>32</b>
<b>5.1</b>	<b>LES LEVIERS CONSTATES AU REGARD DE L'ACQUISITION DE COMPETENCE DE COMMUNICATION</b>	<b>32</b>
5.1.1	L'IMPACT DE LA COMPOSITION DU GROUPE	32
5.1.2	L'INFLUENCE DES OUTILS ET RESSOURCES EXTERNES PROPOSES DE L'ENSEIGNANT	34
5.1.3	L'INFLUENCE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT : LES DIFFERENCES DE RESSOURCES ENTRE UN ELEVE DE MS ET UN ELEVE DE GS	35
5.1.4	LA NECESSITE DE PRENDRE DE LA DISTANCE SUR LES RESULTATS	35
<b>5.2</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>38</b>
<b>6</b>	<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b>	<b>39</b>

## Introduction

L'écrit scientifique réflexif proposé s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Orientation de Programmation de l'Ecole de 2013 qui constitue une étape primordiale envers la Refondation de l'Ecole. Celle-ci passe par deux objectifs majeurs : une refondation pédagogique de l'enseignement et une refondation pour la réussite de tous.

Pour contribuer à cette Refondation de l'école, il est présenté au sein de cette Loi d'Orientation différents axes sur lesquels agir, notamment celui portant sur le climat scolaire.

Le climat scolaire peut être considéré comme un facteur d'influence pour contribuer à la réussite éducative des élèves et ainsi former les citoyens de demain.

S'interroger sur le climat scolaire relève d'une approche systémique et complexe. En effet, il apparaît que le climat scolaire n'est pas une entreprise singulière mais nécessite une multiplicité des approches.

Parmi les facteurs agissant sur le climat scolaire, la question du cadre explicite et le sentiment de justice scolaire sont les éléments de réflexion sur lesquels porte le travail scientifique qui va suivre.

Ainsi, la démarche proposée pour cet écrit est la suivante :

Tout d'abord il s'agira de comprendre les enjeux du climat scolaire au regard de la réussite éducative des élèves. Dans cette première partie, il sera également mis en avant l'intérêt de cette réflexion en faveur du contexte d'étude à savoir l'école primaire de Viry. Ce qui permettra d'aboutir à la problématique de cet écrit scientifique réflexif.

Puis, les présentations de la méthodologie et du recueil des données seront effectuées.

Enfin dans une dernière partie l'analyse des résultats sera présentée. Cela permettra de mettre en avant notamment des pistes de réflexion.

# 1 L'état de l'art : Climat scolaire et réussite de tous les élèves

## 1.1 Climat scolaire et réussite de tous les élèves, les enjeux

### 1.1.1 Les orientations au niveau mondial

Comme le rappelle Angel Gurría dans l'introduction des Principaux résultats de l'Enquête PISA de 2012, « doter les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour exploiter tout leur potentiel, prendre part à la vie d'une économie mondiale de plus en plus interconnectée et, à terme, transformer un emploi meilleur en une vie meilleure est au cœur des préoccupations des responsables politiques du monde entier. »

Il apparaît d'après les propos d'Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE<sup>1</sup>, que l'acquisition de compétences est un enjeu à l'échelon mondial.

La notion de compétence peut être définie au niveau éducatif d'après le Socle Commun de connaissances et de compétences (2006) de la manière suivante : « être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes. »

Ainsi se doter de compétences permettrait aux individus de faire face à différentes situations et d'être capable de mobiliser des savoir-faire et des savoir-être afin de gérer les tâches auxquelles ils sont confrontés.

A partir de cette définition du terme de compétence, des enjeux se dessinent. Un enjeu d'après le dictionnaire Larousse renvoie à « ce que l'on peut gagner ou perdre ».

Acquérir des compétences relève donc d'un enjeu. Les individus ont tout à gagner en se dotant de compétences afin de leur permettre de faire face à des situations. Et inversement en ne se dotant pas de compétences les individus ne pourront pas faire face à des situations et donc ils ont tout à perdre.

Ainsi, l'enjeu qui apparaît à travers l'acquisition de compétences est la formation du citoyen comme le rappelle Angel Gurría (2012) pour permettre aux individus de « prendre part à la vie économique mondiale. »

---

<sup>1</sup> L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour mission de promouvoir les politiques publiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. Repéré à : <http://www.oecd.org>

Transmettre des compétences est un enjeu afin de former des citoyens. Cette transmission de compétences passe par la réussite éducative des élèves.



**Figure 1 Enjeux de la réussite éducative de tous les élèves**

### 1.1.2 Les Orientations actuelles en France

En 2013, la Loi d’Orientation et de programmation constitue une étape majeure de la refondation de l’Ecole. En effet, l’Ecole devient une priorité nationale. Comme le rappelle le Ministère de l’Education Nationale dans le rapport annexé à cette loi (2013), « l’avenir de la jeunesse, le redressement du pays, son développement culturel, social et économique dépendent largement de la Refondation de l’Ecole de la République en France. »

A nouveau des enjeux sont annoncés très clairement dans cette loi (2013) :

- « L’avenir de la jeunesse en France et donc la question des citoyens de demain »
- « Le redressement du pays : son développement culturel, social et économique »

Face à ces enjeux, il est toutefois précisé dans ce rapport annexe à la Loi d’Orientation et de programmation (2013) que : « le niveau global des compétences des élèves formés en France doit être amélioré pour parvenir à davantage de justice dans la réussite scolaire et pour pouvoir inscrire le pays sur une trajectoire de croissance structurelle forte dans une économie de la connaissance internationale. »

En effet le rapport sur la programmation des moyens et les orientations de Refondation de l’Ecole de la République, s’appuie sur les données issues de l’enquête PISA de 2012 et fait le constat que la France se classe dans les derniers rangs de l’OCDE :

- 27ème sur 34 pays du point de vue de l’équité scolaire.
- La maîtrise des compétences de base en 3<sup>ème</sup> entre 2007 et 2011 s’est dégradée significativement pour les élèves de l’éducation prioritaire.

Il apparaît donc que ces inégalités sont à l’opposé de la réussite éducative souhaitée pour tous.

Pour mettre en œuvre la réussite éducative à travers la Refondation de l'École plusieurs objectifs sont fixés par ce rapport (2013) :

- La Refondation pédagogique (formation des personnels, place des contenus, priorité école primaire, réforme des rythmes scolaires, collège unique, réussir au lycée, numérique à l'École, parcours)
- La Refondation pour la réussite de tous (ouverture Europe et monde, Education prioritaire, élève en situation de handicap, promouvoir la Santé, lutte contre le décrochage scolaire, cadre protecteur et citoyen aux élèves, redynamiser le dialogue entre l'École et ses partenaires.



**Figure 2 Refondation de l'École et Réussite éducative de tous**

### *1.1.2.1 Les textes qui nous orientent : La Loi d'Orientation et de Programmation de 2013*

La Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'École de la République précise que l'un des principes et l'une des missions de l'éducation est de « reconnaître que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser ». Il est donc nécessaire pour l'école de mettre en œuvre des conditions favorables pour apprendre et progresser.

Il est également inscrit dans les principes et missions au sein de cette Loi que « pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. »

A partir de ce texte portant sur la Refondation de l'école, il s'agit de permettre la Réussite de tous les élèves.

Au-delà de la réussite de tous les élèves, il s'agit de former les citoyens de demain, de favoriser la construction de l'élève vers un citoyen acteur dans la société.

### *1.1.2.2 Les textes qui nous orientent : Le programme de l'école maternelle de 2015*

Le nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle (2015) précise que : « La Loi de Refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun ».

Il apparaît au sein de ce nouveau programme de l'école maternelle que le cycle 1 est fondamental pour construire les bases et les fondements de la réussite de tous les élèves. En effet, c'est à partir de cette première base que repose l'ensemble de la suite de la scolarité des élèves. Pour contribuer à cette grande mission de réussite éducative, plusieurs objectifs majeurs sont fixés par le nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle et qui nous permettent d'affiner notre propos :

Premier objectif fixé par le programme (2015) : « Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble ».

En effet, il est rappelé dans ce programme (2015) que :

- « L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : apprendre ensemble et vivre ensemble ».
- « La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde ».
- « Les enfants sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements du débat collectif. L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société ».

Deuxième objectif fixé par le programme (2015) : « Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe ».

Le programme (2015) précise que :

- « Les règles collectives sont données et justifiées par l'enseignant qui signifie à l'enfant les droits (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé et protégé...) et les obligations dans la collectivité scolaire (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel... »
- « Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles et une première réflexion sur leur application ».

- « Progressivement les enfants sont conduits à participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local ».

Il apparaît au travers de ces grands objectifs fixés par le programme de la maternelle l'importance d'apprendre à vivre ensemble notamment grâce à l'appropriation progressive des règles collectives. Ce sont les premières connaissances que l'élève dès la classe de maternelle s'approprie dans la cadre de sa formation en tant que futur citoyen.

L'appropriation des règles de vie de la classe en maternelle dans la perspective de la réussite de chaque élève et contribuer à la formation du citoyen nous amène à nous questionner sur les éléments à prendre en compte pour tendre vers ces finalités ?

Plusieurs éléments sont à considérer comme le rappelle la Loi d'Orientation de 2013 : « formation des personnels, place des contenus, priorité école primaire, réforme des rythmes scolaires, collège unique, réussir au lycée, numérique à l'Ecole, climat scolaire... »

Cela nous amène à préciser davantage l'objet de notre réflexion. Dans son numéro du mois de septembre 2015, Les Cahiers Pédagogiques proposent un dossier sur le climat scolaire et utilisent comme phrase d'accroche « changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société ».

Certes, il semblerait que pour contribuer à la formation du citoyen, questionner la thématique du climat scolaire peut être un élément de réflexion pour changer l'école, et favoriser la réussite éducative des élèves et donc doter les élèves des compétences nécessaires pour vivre dans la société.

Ainsi, pour compléter notre réflexion, il est nécessaire de nous attarder sur la compréhension du concept de « climat scolaire ».

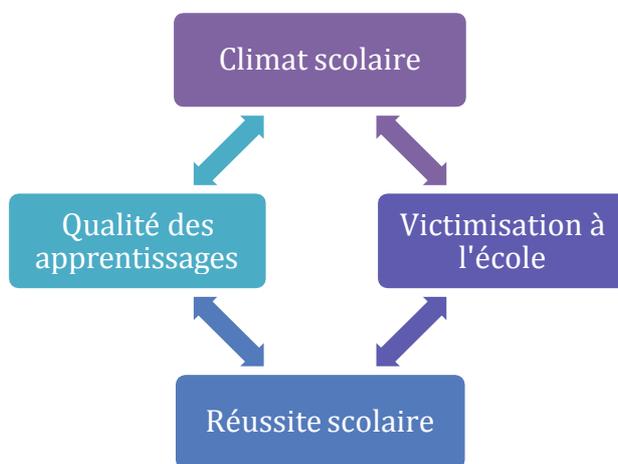
## **1.2 Le climat scolaire et la justice scolaire pour contribuer à la réussite éducative de tous**

### **1.2.1 Une définition du climat scolaire**

Le rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire propose une synthèse des différents éléments incontournables pour cerner la définition du climat scolaire (Debardieux, E & al. (2012)). Il y est rappelé le lien très fort entre « le climat scolaire, la

qualité des apprentissages, la réussite scolaire et la victimisation à l'école », Debardieux, E (2010).

Il peut donc être pertinent lorsque l'on s'interroge sur le climat scolaire à l'école d'en avoir une approche systémique (représenté par le schéma ci-dessous) :



**Figure 3 Approche systémique du climat scolaire**

Plus précisément, dans le guide portant sur le climat scolaire<sup>2</sup> il est rappelé que ce dernier concerne tous les acteurs de la communauté éducative : « Élèves » - « Personnels » - « Parents ».

Le climat scolaire d'après le réseau Canopé est défini à travers l'analyse : « du contexte d'apprentissage et de vie » et « de la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves et pour tous les personnels dans l'école. »

Donc, questionner le climat scolaire, c'est prendre en compte plusieurs facteurs et éléments.

D'après le guide du climat scolaire issu du réseau Canopé, « La qualité et le style de vie scolaire reposent sur un sentiment de sécurité mais ce sont surtout l'engagement, la motivation, le plaisir qui comptent. Le climat scolaire reflète aussi le jugement qu'ont les parents, les personnels, et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. »

Dans ce guide, il est aussi précisé qu'il est possible d'agir sur « sept facteurs interdépendants » représentés par le schéma suivant :

<sup>2</sup> Réseau Canopé. Guide agir sur le climat scolaire à l'école primaire. Repéré à <http://www.canope.fr>



**Figure 4 Les 7 facteurs interdépendants du climat scolaire**

**d'après le réseau Canopé<sup>3</sup> :**

Le climat scolaire relève de sept facteurs interdépendants sur lesquels il est possible d'agir :

1. « La dynamique et les stratégies d'équipe »
2. « Les stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves »
3. « Un cadre et des règles explicites et explicitées »
4. « Prévenir les violences et le harcèlement »
5. « La coéducation avec les familles »
6. « Le lien avec les partenaires »
7. « La qualité de vie à l'école : organiser le temps et l'espace »

Ainsi, comme le rappelle le Rectorat de l'académie de Besançon (2014), « le climat scolaire est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'Ecole. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien ».

<sup>3</sup> Réseau Canopé. Repéré à <http://www.canope.fr>

## 1.2.2 Les enjeux du Climat scolaire : la Citoyenneté et la Santé de tous

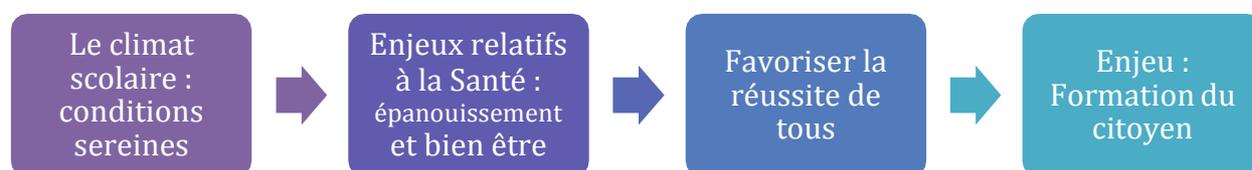
Agir sur le climat scolaire renvoie à plusieurs enjeux selon le réseau Canopé<sup>4</sup> :

- « Améliorer les résultats scolaires »
- « Améliorer le bien-être des élèves et des personnels »
- « Diminuer les inégalités scolaires »
- « Diminuer l'absentéisme, les violences et le harcèlement »

Il s'agit donc en agissant sur le climat scolaire de favoriser la réussite des élèves et donc la formation du citoyen.

Dans la Loi d'Orientation de 2013, le ministère de l'Education précise que « la sécurité et, de façon plus précise, les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous ».

Agir sur le climat scolaire révèle donc des enjeux primordiaux relatif à la Santé de chacun : le bien-être et l'épanouissement personnel. Cela permet ainsi de contribuer à la réussite de tous et à la formation du citoyen.



**Figure 5 Enjeux du Climat Scolaire : Santé et Citoyenneté**

La notion de Santé d'après la Charte d'Ottawa (1986) précise que « la santé est une ressource de la vie quotidienne et non le but de la vie ». La santé n'est donc pas une finalité en soi mais une ressource à cultiver, à entretenir au quotidien. Il est également précisé dans cette Charte que la santé se conçoit à travers trois états de complet bien-être : « Physique » - « Mental » - « Social ».

Entretenir sa santé au quotidien requiert la transmission de connaissances importantes pour y contribuer. Cela demande également l'acquisition de compétences psychosociales.

<sup>4</sup> Réseau Canopé. Guide agir sur le climat scolaire à l'école primaire. Repéré à <http://www.canope.fr>

### 1.2.3 La définition des compétences psychosociales

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit le concept de compétence psychosociale comme étant « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion des interactions avec les autres, sa propre culture et son environnement » (1997, p48).

Il apparaît que l'acquisition des compétences psychosociales contribue à l'entretien et la gestion de la santé. L'acquisition des compétences psychosociales renvoie aux enjeux de santé et de réussite de tous les élèves et donc contribue à la formation du citoyen. L'OMS propose une classification de ces compétences en trois grandes catégories :

Les compétences sociales	Les compétences cognitives	Les compétences émotionnelles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences de communication</li> <li>- Capacités de résistance et de négociation (conflit, affirmation, résistance, empathie)</li> <li>- Compétence de coopération et de collaboration en groupe</li> <li>- Compétence de plaidoyer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences de prise de décision et de résolution de problème</li> <li>- Pensée critique et auto évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences de régulation émotionnelle</li> <li>- Compétences de gestion de stress</li> <li>- Compétences favorisant la confiance en soi, l'estime de soi</li> </ul>

**Figure 6 Synthèse classification compétences psychosociales (OMS, 1997)**

Ainsi, il semble que les compétences psychosociales favorisent l'entretien et la gestion de la santé. Contribuer à l'éducation de la santé et donc agir sur l'épanouissement personnel et le bien être des élèves renvoie notamment aux problématiques du climat scolaire.

Soulé, DA & Gottfredson DC (2003) se sont interrogés sur l'acquisition de compétences psychosociales et non uniquement déclaratives dans le cadre du climat scolaire. Il semble que la dimension du cadre explicite et du sentiment de justice scolaire soient un axe de réflexion.

## 1.2.4 La construction des règles de vie, premier élément d'apprentissage de la citoyenneté

Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la référence à un cadre explicite et à des règles claires constitue un facteur protecteur puissant. Soulé, DA & Gottfredson, DC (2003), précisent que le climat scolaire est lié à la clarté des règles et au sentiment de justice scolaire.

Agir sur les règles et sur la cadre constitue le premier élément d'apprentissage de la citoyenneté. Cela renvoie à la construction de compétences psychosociales et non uniquement déclaratives.

### 1.2.4.1 Définition de la notion de règles de vie

Dans le cadre de notre démarche, nous définissons la notion de règle en nous basant sur celle proposée par le dictionnaire Larousse.

Le terme de règle est défini comme étant « une prescription de l'ordre de la pensée ou de l'action, qui s'impose à quelqu'un dans un cas donné ». La règle renvoie donc à un ordre donné à un individu par rapport à un contexte précis. Ainsi la mise en place de règles liées à un contexte donné favorise la mise en place de qualités et de comportements attendus chez les individus.

Le programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix (2005) propose un ensemble de qualités et de comportements à développer à tous les niveaux de la société y compris dans les établissements d'enseignement suite à l'Assemblée générale des Nations Unies de 1998.

Ces qualités à développer sont les suivantes :

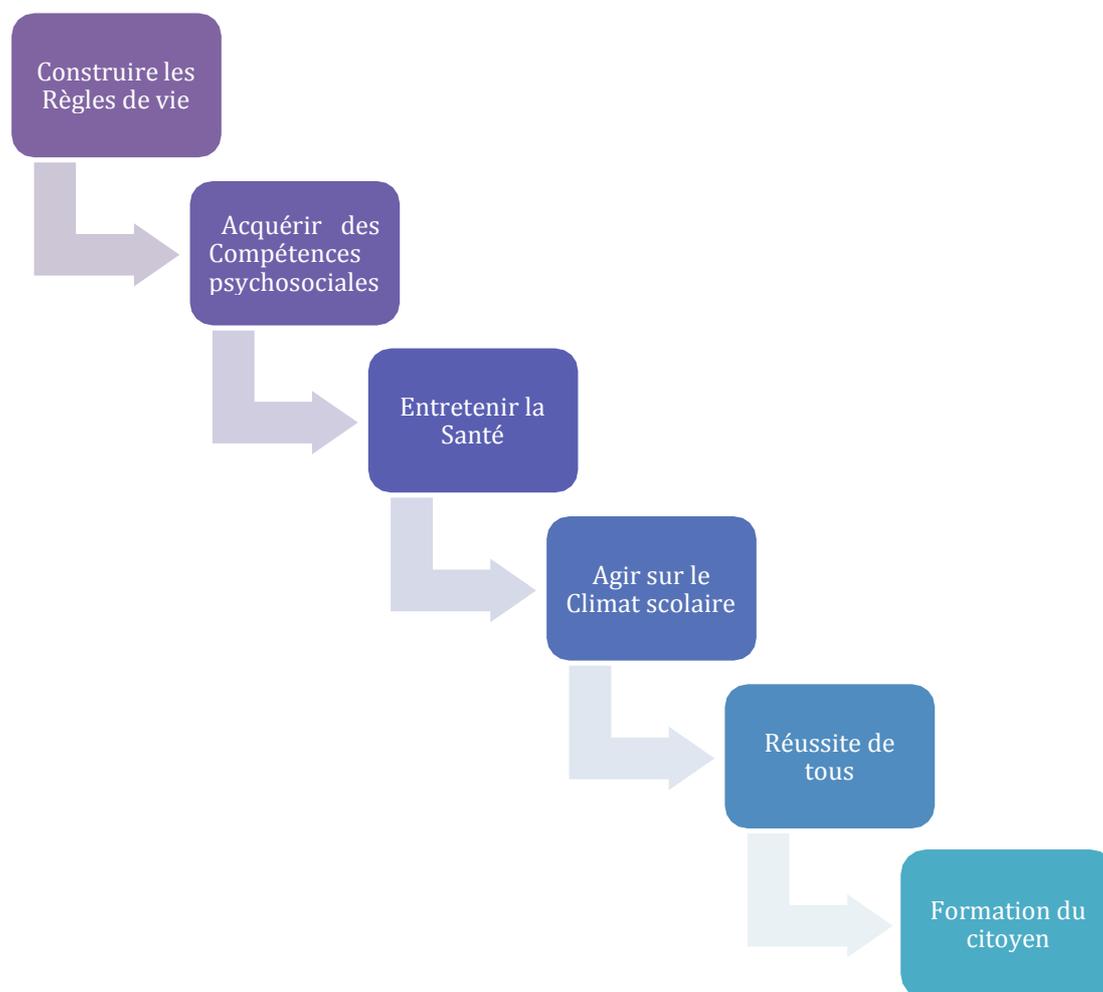
- « Compétences centrées sur soi »
- « Compétences centrées sur l'autre »
- « Compétences centrées sur le groupe »
- « Compétences centrées sur l'organisation sociale »
- « Compétences centrées sur le monde »

Il peut être intéressant de proposer une classification des règles de vie en trois catégories :

MOI	MOI et LES AUTRES	MOI et L'ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mes droits et mes devoirs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le respect des autres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le respect de l'environnement (espace et matériel)</li><li>• La vie collective de l'école (consignes, règlement intérieur)</li></ul>

Figure 7 Classification Règles de vie – 3 catégories

Il peut être mis en avant que permettre l'acquisition de compétence psychosociale au travers de l'élaboration de règles de vie contribue à la gestion et à l'entretien de la santé. Dynamique qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un climat scolaire serein. Ce dernier, favorise également la réussite de tous et contribue à la formation du citoyen de demain.



**Figure 8 Synthèse Influence Règles de vie, Enjeux climat scolaire et Formation du citoyen**

Pour poursuivre notre réflexion sur les règles de vie et le climat scolaire, il est nécessaire de comprendre le contexte de notre étude.

## 1.2.5 Le contexte d'étude : l'Ecole Primaire de Viry

### 1.2.5.1 La présentation générale de l'école primaire de Viry

Le lieu d'intervention est l'école maternelle de Viry, située dans la circonscription de Saint-Julien-en-Genevois en Haute-Savoie. Il s'agit d'une Ecole primaire de neuf classes :

- 6 classes PS/MS/GS
- 1 classe MS/GS
- 2 classes CP
- Soit 233 élèves pour l'année scolaire 2015/2016.

En préalable, il est important de préciser que les données présentées ci-dessous reposent sur une analyse à un instant T durant l'année scolaire 2015/2016 et sont liées à un contexte particulier à un moment précis. Nous essaierons au maximum de rendre ces informations les plus objectives possibles.

### 1.2.5.2 Le climat scolaire et les règles de vie au sein de l'école primaire de Viry

L'étude menée cherche à établir le plus objectivement possible les pratiques existantes au sein de l'école au regard des règles de vie comme premier facteur protecteur du climat scolaire.

Pour ce faire, un état des lieux du contexte d'intervention semble nécessaire pour cerner le climat scolaire et les règles de vie existantes dans l'école maternelle de Viry et ainsi développer par la suite des axes d'intervention.

Pour effectuer cet état des lieux, nous faisons le choix d'analyser le contexte d'intervention à partir du projet de l'école et des pratiques de classe :

- Quel est le projet d'école ?
- Quels sont les axes et objectifs fixés par rapport aux règles de vie ?
- Quelles sont les règles de vie en classe ?
- Existe-t-il une harmonisation des règles entre les classes ?
- Quelles sont les pratiques pédagogiques, les choix pédagogiques des enseignants dans la construction de ces règles ?
- Comment fonctionne l'équipe pédagogique ?

### *1.2.5.3 Etat des lieux sur les règles de vie au regard du projet d'école actuel*

Le projet d'école actuel se décline sous différents volets :

**Premier volet :** gestion des résultats des élèves (amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun).

**Deuxième volet :** éducation artistique et culturelle

**Troisième volet :** réponse à la difficulté scolaire /la gestion des élèves à besoins particuliers

**Quatrième volet :** élément relatif à vie scolaire et citoyenne (relation école famille, communication partenariat...)

**Cinquième volet :** liaison inter-école et inter-cycle

**Sixième volet :** liaison école-famille

**Septième volet :** amélioration des ressources matérielles et infrastructures

Au travers de ces différents volets, très peu d'éléments sont précisés concernant les règles de vie. Il peut être intéressant d'enrichir les volets quatre et cinq à travers la question de la construction des règles de vie dans l'établissement comme premier élément de formation du citoyen.

### *1.2.5.4 Etat des lieux sur les règles de vie au regard de l'équipe enseignante*

Un questionnaire a été transmis à l'équipe enseignante, cinq questions ont été posées afin de cerner les pratiques dans les classes de l'école.

Les questions élaborées permettent de définir les différences et/ou les similitudes entre les classes en ce qui concerne les contenus et les pratiques pédagogiques.

Les cinq questions sont les suivantes :

1. Quelles sont les règles de vie essentielles dans ta classe ?
2. A quoi servent les règles de vie dans ta classe ?
3. Comment construis-tu les règles dans ta classe ?
4. Quelles différences fais-tu entre les élèves (PS, MS, GS, élève à besoin particulier) ?
5. Comment fais-tu vivre les règles dans ta classe ?

En ce qui concerne les réponses de l'équipe, il ressort plusieurs éléments :

	<b>Points communs</b>	<b>Points de divergences</b>	<b>Nuances</b>
1. <i>Les règles essentielles</i>	- Respect des autres - Pas de violence		- Respect du matériel
2. <i>Utilisation des règles</i>	- Climat « sécurisant »		- Climat de confiance
3. <i>Construction des règles</i>		- Pas d'affichage - Utilisation d'images, de pictogrammes, de photos d'élèves	
4. <i>Différences en fonction des élèves</i>		- Tolérance par rapport à l'âge - Pas de différence	
5. <i>Faire vivre les règles</i>	- Discussion - Débat	- Affiches dans les classes et discussion	- Bilan quotidien - Encourager les attitudes positives

**Figure 9 Tableau synthèse réponses de l'équipe enseignante sur les règles de vie dans leur classe**

Il apparaît que les enseignants au sein de l'école primaire de Viry ont des pratiques variées et différentes dans les classes notamment en ce qui concerne la construction des règles.

Toutefois des éléments sont communs notamment pour les règles essentielles et l'objectif de ces règles.

### 1.2.6 Intérêt de la démarche proposée dans cet écrit scientifique réflexif

Rappelons, que les éléments proposés reposent sur une analyse ponctuelle du projet d'école à un instant T. Il s'agit de prendre du recul et de ne pas en faire une généralité.

L'étude au travers de ce travail réflexif porte sur un axe de réflexion qui est le cadre réglementaire. Toutefois, il peut être intéressant d'étudier d'autres axes (Projet éducatif territorial (PEDT), partenariats...). Ils ne seront pas développés dans le cadre de notre réflexion mais pourraient faire l'objet d'une analyse ultérieure.

Par ailleurs, L'Ecole Primaire de Viry doit rédiger le nouveau projet de l'école. Le travail effectué est un élément qui peut permettre d'enrichir la réflexion autour des nouveaux axes pédagogiques dans le prochain projet d'école. C'est un travail qui s'inscrit dans la dynamique de l'équipe enseignante.

### 1.3 Synthèse de l'état de l'art sur le climat scolaire et l'école primaire de Viry

En conclusion de cette première partie qui a pour objectif de présenter le cadre général de ma réflexion, il est possible de retenir les éléments suivants :

**Le climat scolaire** est un des éléments à prendre en compte en tant que personnel de l'éducation pour **agir sur la réussite éducative des élèves** et contribuer à **la formation du citoyen** de demain.

Au sein du climat scolaire, **plusieurs facteurs sont impactants**. S'interroger sur le **cadre explicite et sur les règles de vie** comme facteurs protecteurs est intéressant. En effet, la réflexion sur les règles de vie permettrait **l'acquisition de compétences psychosociales** nécessaires à la formation du citoyen de demain.

De plus, en ce qui concerne le **contexte d'intervention, à savoir l'école Primaire de Viry**, il semble qu'au sein **de son projet d'école**, il n'y ait pas encore eu de réel questionnement sur ce sujet. A cela s'ajoutent également **des pratiques diversifiées et des choix pédagogiques variés** parmi les enseignants au sein de chaque classe.

## **2 La problématique : l'acquisition de compétence psychosociale en classe de maternelle**

A l'issue de cet état de l'art autour du climat scolaire, il est possible de formuler **la problématique suivante** :

**En quoi la construction des règles de vie en classe de maternelle permet-elle l'acquisition de compétence psychosociale ?**

Afin de définir l'hypothèse en lien avec cette problématique, il est nécessaire de tenir compte des objectifs fixés dans le programme d'enseignement de l'école maternelle (2015) au regard des règles de vie et du climat scolaire.

Ainsi les objectifs précisés dans ce programme (2015) qui permettent de formuler notre hypothèse sont les suivants : « Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe ». L'enseignant signifie à l'élève ses « droits & obligations : s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé, attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel ».

**L'hypothèse qui en découle peut donc être la suivante :**

**Construire les règles de vie à partir des droits et des devoirs des élèves en classe de maternelle permet l'acquisition de compétence psychosociale.** Cela permet à l'élève de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe et de contribuer à sa formation de citoyen.

### 3 La méthode pour construire la séquence

Dans cette partie, il s'agit de présenter le protocole mis en place pour permettre le recueil des données. Plus précisément il s'agit d'indiquer les choix effectués afin de répondre à la problématique.

Il est important de préciser que ce protocole se veut le plus objectif possible, toutefois les aspects soulignés restent remplis de subjectivité dans la mesure où les éléments, phénomènes et indicateurs relèvent de mon propre choix. Ainsi, l'analyse qui va suivre a son importance dans un contexte particulier à un instant précis.

#### 3.1 Le contexte d'intervention : les participants : la classe 7 de l'école primaire de Viry

L'étude s'est concentrée sur la classe 7 de l'école primaire de Viry.

Il s'agit d'une classe à double niveau (Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS)) composée de 28 élèves. Les caractéristiques des élèves peuvent être regroupées de la manière suivante :

<b>Caractéristiques</b>	<b>Elèves de moyenne section (MS)</b>	<b>Elèves de grande section (GS)</b>
<i>Répartition MS/GS</i>	19	9
<i>Répartition garçons/filles</i>	- 10 filles - 9 garçons	- 3 filles - 6 garçons
<i>Répartition langage :</i> <i>Monolingue</i> <i>Bilingue</i>	- 12 monolingues (français) - 7 bilingues (français, turc, espagnol)	- 8 monolingues (français) - 1 bilingue (français, turc)

**Figure 10 Synthèse caractéristiques élèves de la classe 7**

## 3.2 Le matériel utilisé & les procédures mises en place pour recueillir les données

### 3.2.1 Choix didactiques et pédagogiques : la séquence pédagogique

Pour répondre à la problématique dont l'enjeu est de questionner l'acquisition de compétence psychosociale en classe de maternelle, j'ai fait le choix de mettre en place une séquence pédagogique dont l'objectif est de construire les règles de vie en classe à partir des droits et des devoirs des élèves.

Des choix ont été opérés pour construire cette séquence.

Pour construire cette séquence, le point de départ est l'hypothèse formulée suite à la problématique.

**LE POINT DE DEPART :** Construire les règles de vie à partir des droits et des devoirs des élèves en maternelle permet l'acquisition de compétence psychosociale.

Il s'agit de mesurer/démontrer si oui, non, dans une certaine mesure il est possible d'acquérir des compétences psychosociales à travers la mise en place d'une séquence portant sur les droits et les devoirs des élèves en classe de maternelle. Pour cela, Il a été nécessaire de reprendre la définition des compétences psychosociales pour définir clairement la compétence psychosociale en jeu dans la séquence pédagogique proposée.

Séquence pédagogique	Compétences psychosociales OMS (2005)	Choix effectué
<i>Objectif : construire les droits et les devoirs</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Moi</li><li>• Moi et les autres</li><li>• Moi et l'environnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Compétence sociale</b></li><li>• Compétence cognitive</li><li>• Compétence émotionnelle</li></ul>	<b>à Compétence sociale : de communication</b>

Figure 11 Tableau synthèse 3 types de droits et devoirs

Afin d'effectuer une démarche réaliste et faisable en terme de temps et de qualité de recueil des données, je fais le choix de me concentrer sur **UNE compétence psychosociale :**

**compétence sociale de communication.** Ce choix est lié à différentes raisons :

- Cette compétence est en cohérence avec le profil de la classe et le projet d'école
- C'est une compétence qui est en lien avec le programme de la maternelle et l'objectif de construction de l'individu au sein du groupe (MOI, MOI et les autres, MOI et l'environnement).

## LA CONSTRUCTION DE LA SEQUENCE

Cette séquence est composée de 6 séances. La logique de construction de cette séquence repose sur les théories de l'apprentissage de l'élève avec une organisation progressive des contenus.

*Un objectif général de séquence a été fixé (et connu et rappelé aux élèves) : construire les règles de vie en classe à partir des droits et des devoirs des élèves.*

Du côté de l'enseignant *il s'agit de mesurer l'acquisition* de compétences psychosociales au regard des contenus transmis pour atteindre l'objectif de la séquence.

Voici le tableau synthèse du déroulé de la séquence<sup>5</sup> :

Séances	Objectifs
1	<b>Découvrir</b> – Faire émerger les représentations des élèves sur leurs droits et leurs devoirs à l'école
2	<b>Découvrir</b> – Faire émerger les représentations des élèves sur la loi
3	<b>Structurer</b> – Comprendre que les élèves ont des droits et des devoirs : l'importance de la loi
4	<b>Structurer</b> – Construire les règles de vie de la classe : se questionner sur les droits et les devoirs en classe
5	<b>Structurer</b> – Construire les règles de vie de la classe : comprendre les droits et les devoirs en classe
6	<b>Réinvestir</b> – Construire les règles de vie de la classe : se projeter - Donner son avis sur des situations concrètes

Figure 12 Tableau synthèse détails séquence pédagogique

### La séance 1

Pour la séance 1<sup>6</sup>, afin de faire émerger les représentations des élèves, l'outil utilisé a été le visionnage de petits clip vidéos (d'une durée de 30s à 1min30) (les élèves ont été filmés au préalable lors de différents temps à l'école : en classe, à l'accueil, en atelier, à la récréation).

- 2 clips vidéos concernant les devoirs des élèves : prêter – s'écouter
- 3 clips vidéos concernant les droits des élèves : jouer à la récréation – jouer en classe – s'exprimer
- 3 clips vidéos concernant la loi et les interdits : la bagarre – mordre – tirer faire mal

Le choix de ces thèmes dans les clips n'est pas anodin ; en effet il est en lien avec la problématique et les contenus à transmettre : moi / moi et les autres / moi et l'environnement. Le choix des clips vidéos peut être intéressant car il représente visuellement les élèves. Cela les interpelle et peut les amener à se sentir davantage concernés. Cela a du sens pour eux. Il s'agit de partir d'eux et de leur représentation.

<sup>5</sup> Voir Annexe 1 - fiche de préparation des séances en détail (p 2 à 7)

<sup>6</sup> Voir Annexe 1 - fiche de préparation séance 1 (p. 2)

Puis les clips vidéos ont été projetés aux élèves lors d'ateliers dirigés (10 élèves en moyenne par ateliers, MS et GS séparés). Suite à la projection des clips, les élèves sont questionnés pour expliquer ce qu'ils voient, ce qu'ils en pensent<sup>7</sup>.

Le recueil de données de cette séance correspond à un enregistrement sonore avec dictaphone et également une dictée à l'adulte pour synthétiser l'avis de la classe.

### **Les séances 2 & 3**

Les séances 2 & 3 consistent à rencontrer un CRS afin de permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance de la loi.

Cette séance est construite en 2 temps. Un premier temps de préparation pour accueillir l'intervenant extérieur.

Il me semblait intéressant de faire contribuer un intervenant extérieur représentant de la loi pour questionner et faire évoluer les représentations des élèves au regard de la loi ; que ce soit quelqu'un de neutre pour signifier l'importance de la loi aux élèves et que cela ne vienne pas de la « maîtresse ».

Ainsi, les questions ont été préparées en amont avec les élèves lors de la séance 2 en groupe classe. L'utilisation de la dictée à l'adulte et d'une affiche pour trace écrite ont été utilisées<sup>8</sup>.

**La séance 3** correspond à l'intervention du CRS en classe.

Cette intervention a duré 1h30. L'ensemble du groupe classe a posé les questions préparées en séance 2 au CRS. Puis ce dernier a répondu aux questions. Le CRS a également présenté son métier, ses missions afin de sensibiliser les élèves sur la notion de loi.

Le recueil de données de cette séance correspond à un enregistrement sonore avec dictaphone.

### **La séance 4**

La séance 4 correspond la construction des droits et des devoirs.

Plusieurs débats-philosophique ont été organisés. GS et MS séparés. GS et MS mélangés. 10 à 15 élèves par débat.

Le choix du débat-philosophique permet d'après Pouyau, I (2012) de « développer la pensée réflexive chez l'enfant, c'est-à-dire leur donner l'occasion d'exprimer une pensée personnelle et de développer ainsi leur esprit critique ». Cela est en lien avec les compétences psychosociales ciblées dans notre démarche.

---

<sup>7</sup> Voir Annexe 2 – Recueil de données qualitatives (p. 9)

<sup>8</sup> Voir Annexe 3 – Traces écrites : questionnaire CRS (p 10)

Les enjeux fondamentaux selon Pouyau, I (2012) du débat philosophique en classe de maternelle sont :

- « Penser par soi-même : devenir élève et encore plus, devenir citoyen »
- « Penser avec les autres : toutes les contributions sont intéressantes, ensemble il est possible d'avancer »

Le recueil de données de cette séance correspond à un enregistrement sonore avec dictaphone. Puis une retranscription des prises de paroles des élèves<sup>9</sup>.

### **La séance 5**

La séance 5 correspond à la structuration des droits et des devoirs des élèves.

L'objectif est de permettre aux élèves de prendre conscience des 3 types de droits et devoirs : moi / moi et les autres / moi et l'environnement.

Trois temps d'ateliers ont été proposés : 2 groupes MS, 1 groupe GS.

Les supports utilisés pour faire comprendre aux élèves les 3 types d'obligations ont été le recours à des photographies<sup>10</sup>.

Le recueil de données de cette séance correspond à un enregistrement sonore avec dictaphone. Puis une retranscription des prises de paroles des élèves<sup>11</sup>. A cela s'ajoute l'affiche finale réalisée par les élèves pour classer les photographies en fonction des trois types d'obligation<sup>12</sup>.

<b>MOI</b>	<b>MOI et les AUTRES</b>	<b>MOI et L'ENVIRONNEMENT</b>
		
		
		

Figure 13 Outils utilisés séance 5 - photographies

<sup>9</sup> Voir Annexe 2 – Recueil de données quantitatives (p.8) et qualitatives (p.9)

<sup>10</sup> Guillaud, M. (2015). *Bien vivre ensemble en maternelle*, Retz.

<sup>11</sup> Voir Annexe 2 – Recueil de données quantitatives (p.8)

<sup>12</sup> Voir Annexe 4 – Mémoire de classe – affiche – classement (p.10)

## **La séance 6**

La séance 6 correspond, pour les élèves, à réinvestir les connaissances travaillées depuis la séance 1. Pour cela 3 groupes (MS, GS mélangés) ont été amenés à donner leur avis à partir de scénettes.

Les scénettes vécues :

- Élève qui ne prête pas de vélo
- Élève qui ne range pas le matériel
- Élève qui écoute la maitresse

Le recueil de données de cette séance correspond à un enregistrement sonore avec dictaphone. Puis une retranscription des prises de paroles des élèves<sup>13</sup>.

### **3.2.2 Le recueil des données : les critères et les indicateurs pour mesurer les apprentissages**

Pour l'ensemble de ces séances, des critères d'évaluation ont été fixés afin de mesurer, de situer l'apprentissage des élèves. Ces critères sont liés à l'objectif d'apprentissage, à savoir l'acquisition de compétence psychosociale liée à la communication.

<b>Compétence sociale de communication</b>		
<b>Critères</b>	<b>Indicateurs quantitatifs</b>	<b>Indicateurs qualitatifs</b>
<i>Capacité à écouter</i>	Lever le doigt	Attendre son tour
<i>Capacité à donner son avis</i>	Nombre de prises de parole	Argumenter – justifier – émettre des hypothèses
<i>Capacité à prendre la parole</i>	Nombre de prises de parole	Attendre son tour
<i>Capacité à expliquer</i>	Nombre de prises de parole	Expliquer – émettre des hypothèses

### **3.2.3 Intérêts et cœur de la démonstration**

La mise en place de cette séquence et le choix des indicateurs et critères d'évaluation permettent de :

- Mesurer l'évolution entre la séance 1 et la séance 6 (durée de la séquence : entre le 20 janvier 2016 et le 11 mars, soit 2 mois de réflexion)
- Valider, invalider, nuancer notre hypothèse de départ

<sup>13</sup> Voir Annexe 2 – Recueil de données quantitatives (p.8) et qualitatives (p.9)

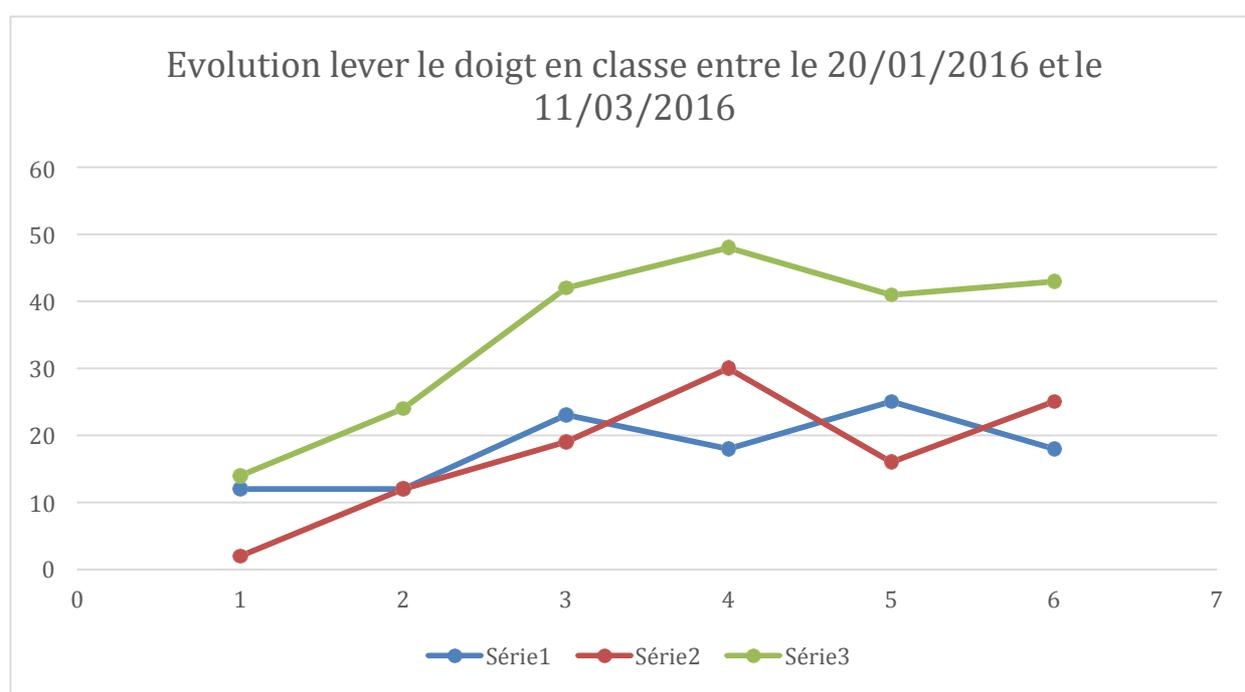
## 4 Les résultats à l'issus de la séquence

### Légende

- Série 1 : MS
- Série 2 : GS
- Série 3 : groupe classe entière

### 4.1 Les résultats – recueil quantitatif – compétence de communication

#### 4.1.1 Indicateur : Nombre de fois que les élèves lèvent le doigt à chaque séance



**Figure 14 Lever le doigt**

### Observations :

De manière générale que ce soit pour les MS ou les GS et donc pour l'ensemble du groupe classe, nous observons une augmentation du nombre de prises de parole en levant le doigt entre la séance 1 et la séance 4 puis nous pouvons constater une légère baisse et stabilisation du nombre de prises de parole en levant le doigt à partir de la séance 5.

#### 4.1.2 Indicateur : Nombre de prises de parole en classe

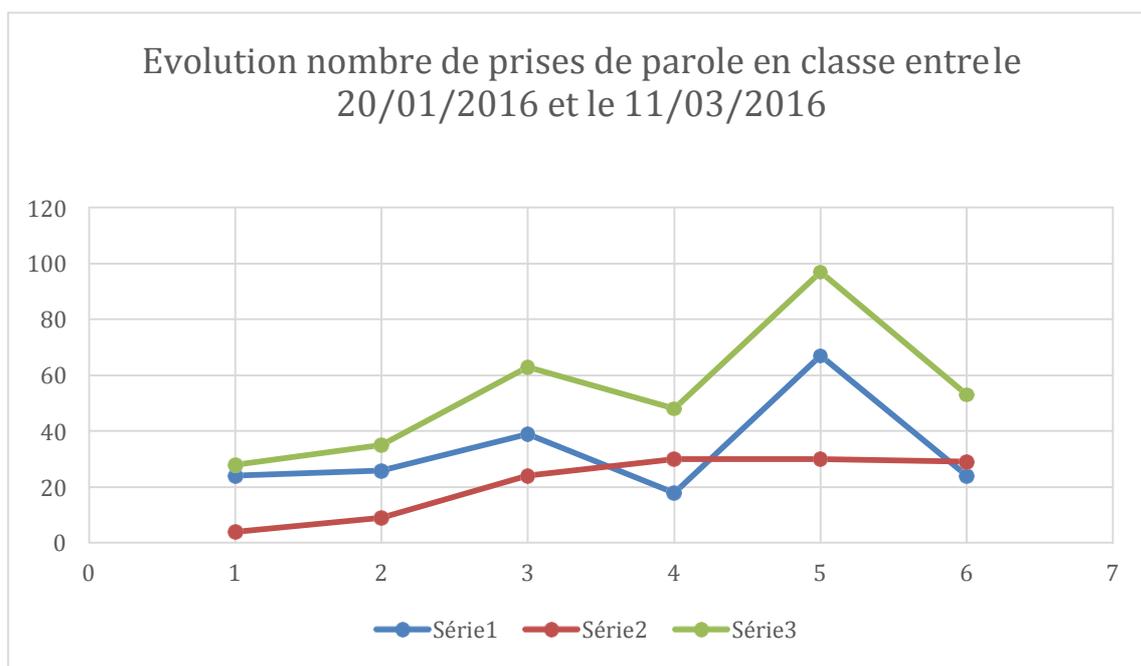


Figure 15 Nombre de prises de parole

#### **Observations :**

On observe des différences entre les MS et les GS en ce qui concerne le nombre de prises de parole.

En effet, pour les GS, on constate une stabilité, dans le nombre de prises de parole lors de chaque séance, voir une légère augmentation ( on passe progressivement de 15 prises de parole en séance 1 à 25 en séance 4).

Alors que pour les MS, on observe des variations.

Tout d'abord, on peut observer une augmentation du nombre de prises de parole pendant les 3 premières séances (on passe de 20 à 40). Puis lors de la séance 4 une forte chute est constatée la courbe redescend à 20) puis lors de la séance 5 un pic de prises de parole est atteint (plus de 60 prises de parole) et à nouveau une chute de prises de parole lors de la dernière séance (40).

Il est possible d'essayer de comprendre ces fortes variations pour les MS, à travers l'observation de la composition des groupes lors de chaque séance :

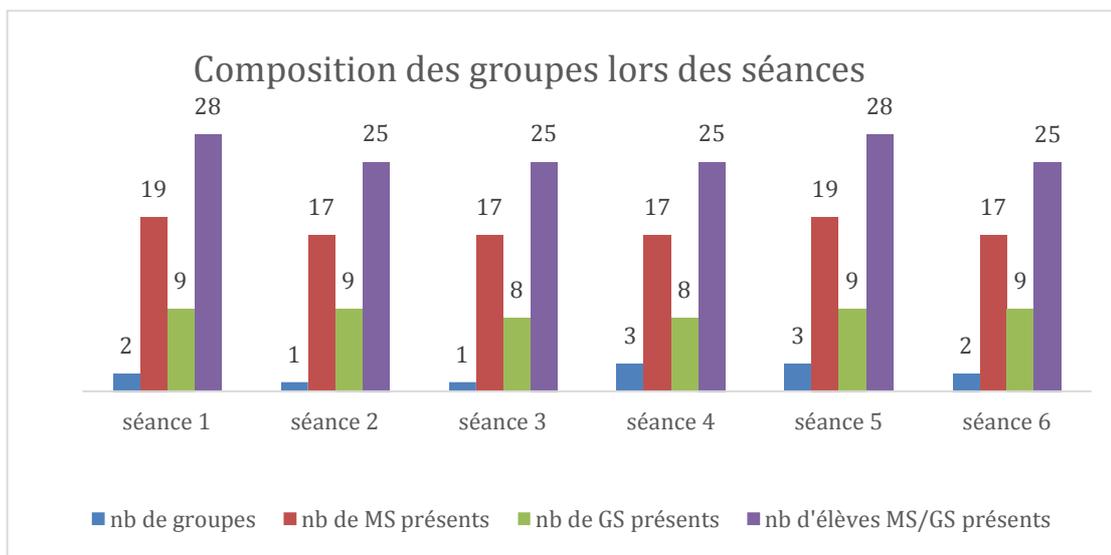


Figure 16 Composition des groupes

### **Observations :**

Nous pouvons observer qu'à partir de la séance 4 qui correspond à la chute du nombre de prises de parole chez les MS que 3 groupes ont été mis en place (2 groupes MS et 1 groupe GS). La composition des groupes a peut-être une influence sur la prise de parole. Cela sera discuté dans notre partie analyse.

#### 4.1.3 Indicateur : Nombre de prises de parole différentes

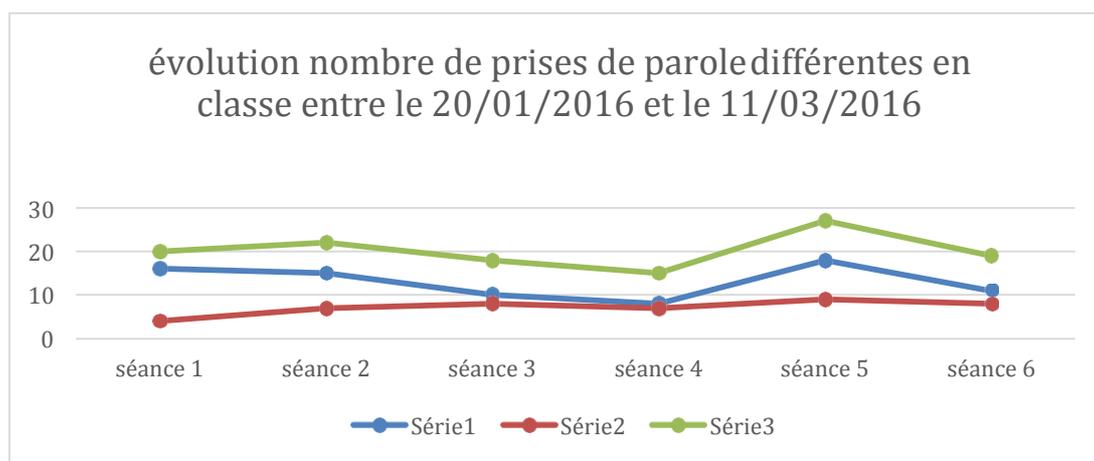


Figure 17 Nombre de prises de parole différentes

### **Observations :**

Nous pouvons observer une certaine stabilité dans les prises de parole au fur et à mesure des séances allant de 4 à 9 prises de parole pour **les GS** ; et allant de 8 à 18 pour **les MS**. Toutefois on peut observer une légère baisse entre les séances 1 et 4 pour **les MS** et **les GS**.

En revanche lors de la séance 5, on remarque une forte augmentation du nombre de prises de parole différentes pour **les MS** et **les GS**.

Ces variations pour les MS et les GS, peuvent peut-être être mises en lumière notamment grâce à la composition des groupes lors des différentes séances – voir figure 8 Composition des groupes ci-dessus.

### **Observations :**

Certes, il est possible d'observer qu'à partir de la séance 5 qui correspond à forte augmentation du nombre de prises de parole différentes que 3 groupes sont mis en place. **2 groupes MS** et **1 groupe GS**. Pour autant c'est également le cas pour la séance 4, et l'on observe une baisse du nombre de paroles différentes.

La composition des groupes a peut-être ou non un impact. Cela sera analysé dans notre dernière partie.

**Légende :**

- Hypothèse
- Argumentation
- Evolution – nouveaux

**1.1. Résultats – recueil qualitatif– compétence de communication****Evolution compétence de communication – propos sur les droits et les devoirs - MS**

	Séance 1	Séances 2 & 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6
<i>Objectifs</i>	Découvrir Représentations	Déconstruire Représentations	Définir les droits	Nommer et Classer les droits	Donner son avis
<i>Donner son avis</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut écouter</li> <li>- Ce n'est pas normal</li> <li>- C'est méchant</li> <li>- On n'a pas le droit d'amener de bijoux à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que tu arrêtes les voitures qui roulent trop vite, les gens qui casse la CV , si on se bagarre avec un couteau ?</li> <li>- Est-ce qu'on peut arrêter les enfants ? Si on fait des choses pas bien ? si on se dispute avec des ciseaux ? si on casse les ordi ? si on déchire un tee-shirt ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On n'a pas le droit de crier, taper</li> <li>- On a le droit d'avoir des amis</li> <li>- On n'a pas le droit de casser des choses</li> <li>- on a le droit de faire des dessins</li> <li>- on doit attendre son tour pour parler</li> <li>- on a le droit de jouer aux lego</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On a le droit de jouer</li> <li>- On a le droit d'être tout seul</li> <li>- On a le droit d'avoir des amis</li> <li>- Les crayons ne sont pas rangés, il ne faut pas les casser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On a le droit de pas être d'accord</li> <li>- On doit prêter</li> <li>- On doit ranger son travail</li> <li>- On doit écouter les autres</li> </ul>
<i>Obs : droits</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution dans le questionnement auprès du CRS, pas uniquement des questions sur la police, mais lien avec l'école et les droits et les devoirs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de nouveaux apports concernant les droits (+7) par rapport à la séance 1 (séance 2 et 3 rencontre avec le CRS, ouverture sur l'extérieur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichissement des droits lors des séances 5 (+2) et 6 (+4)</li> <li>- 1 argumentation</li> <li>- pas d'hypothèse des MS</li> </ul>	

**Figure 18 Evolution droits MS – Propos d'élèves recueillis**

**Légende :**

- Hypothèse
- Argumentation
- Evolution – nouveaux

**Evolution compétence de communication – propos sur les droits et les devoirs – GS**

	Séance 1	Séances 2 & 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6
Objectifs	Découvrir Représentations	Déconstruire Représentations	Définir les droits	Nommer et Classer les droits	Donner son avis
<i>Donner son avis</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce n'est pas bien car on peut avoir mal à la tête</li> <li>- Ce n'est pas bien de tirer sur la capuche parce qu'on peut étrangler et aller à l'hôpital</li> <li>- peut-être qu'ils poussent l'élève car ils sont énervés ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrête les voitures qui vont vite ?</li> <li>- Arrête les gens qui n'attachent pas leur ceinture ?</li> <li>- Est-ce qu'on arrête les bandits ?</li> <li>- Est-ce qu'on peut arrêter les gens qui volent ?</li> <li>- Qu'est-ce qui se passe après avoir été arrêté ? est-ce qu'on peut être arrêté si on fait qqch de grave ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On a le droit de jouer aux lego, aux ordinateurs on a le droit de courir dans la récréation</li> <li>- On a le droit de prêter,</li> <li>- On a le droit d'être triste</li> <li>- On a le droit de lire un livre</li> <li>- On a le droit d'être soigné</li> <li>- On a le droit d'être fâché</li> <li>- On a le droit de donner son avis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On a le droit d'avoir des copains et des copines</li> <li>- Il ne faut pas perdre les pièces des puzzles, il faut en prendre soin sinon on ne peut plus les faire</li> <li>- Il a peut-être un bobo, il faut demander à l'ATSEM de le soigner</li> <li>- Je pense qu'on a le droit d'être tout seul pour jouer</li> <li>- Il faut ranger et prendre soin du matériel</li> <li>- On a le droit de pas être d'accord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit fille a le droit de parler, de s'exprimer</li> <li>- Moi élève j'ai le droit d'être soigné et de m'exprimer</li> <li>- Avec les autres, on a le droit d'avoir des copains et des copines</li> <li>- La maîtresse pourrait gronder les élèves</li> <li>- on peut perdre ses affaires, on peut les abimer</li> </ul>
<i>Obs: droits</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès la séance 1, des arguments et des hypothèses de la part des GS sur leurs droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogation et projection sur ce qui peut se passer après avoir enfreint la loi.</li> <li>- Toutefois beaucoup de question autour du métier de policier et peu de lien avec l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite aux séances 2 et 3 (rencontre CRS) beaucoup de nouveautés et de nouveaux droits mentionnés par les GS (+8)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours de nouveaux apports sur les droits (+3)</li> <li>- Des hypothèses et des argumentations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En séance 6 les droits sont maîtrisés, sont discutés par les élèves de GS</li> </ul>

**Figure 19 Evolution droits GS- Propos d'élèves recueillis**

## 5 Discussion & Conclusion

Pour repréciser le contexte de réflexion, la problématique de notre sujet porte sur l'acquisition de compétence psychosociale en classe de maternelle. Et plus particulièrement il s'agissait au sein d'une séquence pédagogique de constater, de mesurer si travailler sur les droits et les devoirs de l'élève en classe de maternelle permettait l'acquisition de compétence psychosociale, notamment en terme de communication.

Au regard des observations constatées, il est possible de faire ressortir différents leviers qui ont une influence sur les résultats.

### 5.1 Les leviers constatés au regard de l'acquisition de compétence de communication

#### 5.1.1 L'impact de la composition du groupe

La composition du groupe d'élèves lors des différentes séances menées peut apparaître comme un levier intéressant à prendre en compte dans le cadre des conditions de mise en œuvre des apprentissages pour l'élève et avoir un impact sur l'acquisition de compétence psychosociale en terme de communication.

En effet lors de l'étude menée la composition des groupes a varié selon les séances :

- Groupe classe entière
- Groupe ½ classe (9 GS) et (18 MS)
- Groupe en atelier MS (8 élèves)
- Groupe en atelier GS (9 élèves)

D'après le graphique présenté ci-dessus (figure 6), il apparaît que lorsque le groupe classe est en entier les élèves de GS prennent tous la parole alors que pour les MS seulement les 2/3 des élèves la prennent.

Lorsque les élèves sont en situation d'atelier MS d'un côté et GS atelier de l'autre ; les GS prennent tous la parole. Et la prise de parole des MS augmente. Tout comme travailler en groupe ½ classe (MS d'un côté et GS de l'autre), la prise de parole augmente pour les élèves de MS.

Il se pourrait que mettre en place des situations mixtes GS/MS mélangées soient un frein à la prise de parole et donc à l'acquisition de compétence de communication notamment pour les élèves de MS.

En revanche, mettre en place des ateliers d'apprentissage MS d'un côté et GS de l'autre apparaît comme un levier au service des apprentissages et notamment l'acquisition de compétence psychosociale de communication en favorisant la prise de parole pour chaque élève.

Toutefois, il est possible de nuancer ce fonctionnement (séparer MS et GS) au regard de la qualité des propos concernant les droits en terme d'argumentation et d'hypothèse. En effet, il semble que les GS soient davantage en mesure de formuler des hypothèses et des argumentations (figure 9) alors que les MS ne sont pas encore en mesure de formuler d'hypothèse sur les propos et les avis donnés (figure 8). Et donc il peut être pertinent d'enrichir le propos des MS via la réflexion des GS.

Réfléchir sur la notion de groupe et plus précisément sur la notion de coopération est intéressante.

En effet, comme le précise le Rapport de la commission internationale sur l'éducation à l'UNESCO (1996) : « l'éducation ne peut se contenter de rassembler des individus en les faisant adhérer à des valeurs communes forgées dans le passé. Elle doit aussi répondre à la question : vivre ensemble, à quelles fins, pour quoi faire ? et donner à chacun, tout au long de la vie, la capacité de participer activement à un projet de société (...) Il faut préparer chaque personne à cette participation, en l'instruisant de ses droits et de ses devoirs, mais aussi en développant ses compétences sociales et en encourageant le travail en équipe à l'école. »

S'interroger sur le travail en groupe et sur la composition du groupe sont une nécessité pour l'enseignant. En effet, le groupe est un élément puissant « d'échange et de dialogue », « outils nécessaires à l'éducation du XXIème siècle » comme le rappelle le Rapport de la commission internationale sur l'éducation à l'UNESCO (1996).

### 5.1.2 L'influence des outils et ressources externes proposés de l'enseignant

Les choix pédagogiques et didactiques effectués par l'enseignant apparaissent également comme un levier à prendre en compte dans la perspective d'acquérir des compétences psychosociales de communication chez les élèves en maternelle.

En effet, lors de la séquence mise en place, différents dispositifs ont été introduits et il semble que selon le dispositif mis en œuvre, cela influence l'acquisition de compétence de communication.

Dans le cadre de notre séquence il est possible de classer les supports utilisés en trois catégories :

1. Support externe sur lequel on peut revenir (Clip vidéo d'élèves en action, séance 1 –dictée à l'adulte, séance 2, photographie, séance 5)
2. Support externe sur lequel on ne peut pas revenir (intervenant extérieur, séance 3, scénette, séance 6)
3. Aucun support (débat philosophique, séance 4)

Le recours à des supports visuels externes sur lesquels l'enseignant et les élèves peuvent revenir à tout moment lors des échanges et des temps d'apprentissage semble favoriser la prise de parole et la qualité des échanges, c'est le cas notamment lors des séances 1, 2 et 5.

En revanche en séance 4 la mise en place de débat philosophique sans support a un impact sur la prise de parole. En effet on observe une baisse du nombre de prise de parole pour les MS et les GS.

Néanmoins, la qualité des propos et l'avis des élèves que ce soit pour les MS et GS n'est pas impacté. Au contraire. Il apparaît qu'à partir de la séance 4, les élèves MS sont en mesure de préciser 7 nouveaux droits et les GS 8 nouveaux droits. Enrichissement qui se poursuit en séance 5 et séance 6.

### **5.1.3 L'influence du développement de l'enfant : les différences de ressources entre un élève de MS et un élève de GS**

Il semble important de revenir sur l'influence du développement de l'enfant en classe de maternelle et l'impact que peut avoir le développement des ressources des élèves.

En effet, il apparaît des différences au regard des indicateurs qualitatifs et quantitatifs entre les MS et les GS.

Au niveau des indicateurs qualitatifs, il apparaît que les MS ne sont pas en mesure de formuler d'hypothèses alors que les GS commencent à en formuler quelques-unes.

D'après Florin, A (2003), l'enfant de 4 ans au niveau des ressources sociales et affectives est capable « d'attendre son tour, d'aider les autres et de critiquer autrui ». En revanche au niveau langagier l'enfant s'exprime avec « des phrases courtes » et au niveau cognitif l'enfant de 4 ans est en cours « d'acquisition de concepts d'espace, de temps » mais n'est pas encore dans la projection ni la production de justification ou d'hypothèse.

Alors que l'enfant de 5 ou 6 ans au niveau social et affectif est en mesure de « comprendre l'état mental d'autrui, de négocier avec l'adulte ». Au niveau cognitif, l'enfant de 5-6 ans est capable de classification et de sériation ». Enfin au niveau langagier l'enfant peut produire des « justifications ».

Ainsi, il apparaît que l'état de développement des ressources des élèves MS et GS a une influence sur les indicateurs qualitatifs de notre étude : formulation d'hypothèse, justification, argumentation.

De même au niveau des stades du développement du langage, il est important de tenir compte des différences entre un enfant de 4 ans et un enfant de 6 ans. En effet, d'après les tableaux de repères en matière de développement du langage proposés par le Ministère de l'éducation Nationale – Ressources pour la maternelle (2015), l'enfant de 4/5ans débute dans le récit (centré sur lui) alors que l'enfant de 5/6 ans est sur des récits davantage structurés.

### **5.1.4 La nécessité de prendre de la distance sur les résultats**

#### *5.1.4.1 Durée du recueil de données - Transfert de compétence – Sens des apprentissages*

Il est important de préciser que le travail effectué est lié à un instant T dans une classe. Il se veut le plus objectif possible. Toutefois il est nécessairement influencé par ma sensibilité personnelle.

La séquence menée s'est déroulée de fin janvier 2016 à début mars 2016. Cela reste une période très courte pour dégager des généralités à l'issue du travail effectué.

Les informations récoltées, les interprétations qui en sont faites doivent nécessairement être nuancées.

Il est primordial de prendre du recul sur le travail effectué du fait de la courte période de recueil des données.

En effet, il est important de prendre du recul sur les données recueillies. En effet, dans son article « Pourquoi le travail en groupe des élèves » Meirieu, P (1999) insiste sur la différence entre les objectifs fixés et la tâche réalisée par les élèves.

Il définit la notion d'objectif comme étant « ce que l'enseignant veut faire acquérir à chaque élève dans le cadre d'une situation d'apprentissage qu'il met en place ; cette acquisition n'est intéressante, évidemment, que si elle est durable, c'est-à-dire qu'elle dépasse le stade de la simple capacité à reproduire à court terme un savoir-faire purement scolaire ; en ce sens un objectif est une acquisition mentale stabilisée et qui peut être utilisée par la personne qui l'a atteint, à sa propre initiative et dans un autre contexte que celui de l'apprentissage. »

Meirieu, P (1999) insiste sur le fait que les objectifs que nous visons en tant qu'enseignant « sont donc par définition invisibles. Les seules choses que nous voyons, en réalité, ce sont les tâches qui nous faisons accomplir aux élèves ».

Il est donc primordial à mon sens, de prendre du recul sur les données recueillies, en effet celles-ci correspondent à la tâche demandée. Il faudrait envisager une étude longitudinale sur plusieurs années qui permettrait de constater ou non le transfert des compétences psychosociales supposées acquises dans un autre contexte différent de la classe.

Perrenoud, P (1997) définit le concept de transfert comme « la capacité d'un sujet à réinvestir ses acquis cognitifs dans de nouvelles situations ».

Enfin, l'importance de donner du sens aux apprentissages me semble un élément essentiel à avoir en tête en tant qu'enseignante et à mettre en œuvre dans mes pratiques pédagogiques. Faire en sorte que chaque élève donne du sens aux apprentissages, trouve de l'intérêt à effectuer des tâches et ait des points de repère pour se situer dans ses apprentissages me paraît primordial. Connac, S (2015) parle du principe « de dévolution », c'est-à-dire « l'appropriation par les élèves des problèmes apportés par l'enseignants ».

Connac, S (2015) argumente en précisant que les élèves qui sont investis dans les activités scolaires ont tendance à moins porter atteinte à leur environnement que ceux qui sont dans une unique logique d'exécution de consigne. Il me semble donc nécessaire de donner du sens aux apprentissages pour également favoriser un climat scolaire serein.

#### *5.1.4.2 Vers un travail en équipe et sur l'ensemble de la scolarité*

Toutefois, le travail mené propose des pistes et ouvertures pertinentes pour mon métier d'enseignante.

Certes, la question du climat scolaire à travers la réflexion sur les règles de vie au sein d'une classe peut être ré-envisagée à l'échelle de l'établissement.

En effet, l'approche proposée dans ce mémoire du climat scolaire témoigne d'une vision systématique.

Parmi les facteurs d'influence du climat scolaire le travail en équipe, la coopération entre les différents acteurs de la communauté éducative est nécessaire.

Ainsi questionner et mener une réflexion sur la mise en place d'un travail d'équipe autour des règles de vie, non pas à l'échelle d'une classe mais à l'échelle de l'établissement scolaire, voire à l'échelle de l'ensemble des différents partenaires, (famille, enseignants, mairie...), pourrait être une piste intéressante. Cela s'inscrirait notamment dans le cadre du PEDT dans le contexte de réforme des rythmes scolaires.

Pour cela, il pourrait être envisagé de construire une progression cohérente sur l'ensemble des cycles autour d'une base commune portant sur les droits et les devoirs de l'élève :

- MOI : s'exprimer, jouer, apprendre
- MOI & les AUTRES : attendre, partager
- MOI & l'ENVIRONNEMENT : ranger, respecter le matériel

Ainsi, il semble pertinent d'envisager cette démarche dès le début de l'année scolaire, et d'en mesurer les effets tout au long de l'année voir sur l'ensemble de la scolarité de l'élève dans le cadre de la réflexion sur le climat scolaire. Et ainsi mettre en avant la notion de transfert de compétence.

## 5.2 Conclusion

Comme le souligne Moignard, B (2015), « l'amélioration du climat scolaire ne peut être l'entreprise d'un projet singulier. Elle est forcément le résultat d'une mobilisation collective qui s'articule autour d'une pluralité de projets ».

Moignard, B (2015) insiste sur le fait que « l'amélioration du climat scolaire est l'affaire de toutes et tous, et ne peut être cantonné au seul espace maîtrisé de la classe, de la vie scolaire, de la direction. Elle est le produit d'une mobilisation plurielle. »

Ainsi, il est important en tant qu'enseignante d'avoir une approche systémique du climat scolaire et il est nécessaire d'envisager une amélioration de ce dernier en partenariat et en collaboration à différents niveaux.

Il me semble que le travail proposé dans cet écrit scientifique réflexif où il est question de mesurer l'impact que peuvent avoir les règles de vie sur l'acquisition de compétence psychosociale de communication m'amène à préciser les leviers qui ont une influence sur cette acquisition de compétence.

Ces leviers sont les suivants : organisation de la classe et composition des groupes, utilisation des supports & ressources en classe, pédagogie du sens et de la motivation.

Ces leviers rejoignent l'un des sept autres facteurs interdépendants proposés par le réseau Canopé<sup>14</sup> pour agir sur le climat scolaire, à savoir : « Les stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves. »

De ce fait le travail fourni à l'échelle de la classe sur les règles de vie et qui révèle différents leviers d'influences (pédagogie du sens, motivation, transfert de compétence) sont des éléments à prendre en compte et à développer au niveau de l'équipe enseignante afin de poursuivre la démarche engagée en faveur de l'amélioration du climat scolaire pour la réussite éducative de tous.

---

<sup>14</sup> Réseau Canopé. Repéré à <http://www.canope.fr>

## 6 Bibliographie

Connac, S (2015). Entretenir le calme dans une classe. *Cahiers pédagogiques* n°523 Dossier le climat scolaire, 39-41

Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix (2005). *Programme pour l'éducation à la non violence et à la paix*.

Debardieux, E, Anton, N, Astoir, RA, Benbenishty, R, Bisson-Vaivre, C, Cohen, J, Giordan, A, Hugonnier, B, Neulat, N, Ortega Ruiz, R, Salter, J, Veltcheff, C, Vrand, R. (2012). *Le climat scolaire : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au comité scientifique de la direction de l'enseignement scolaire, ministère de l'éducation nationale. MEN-DEGESCO/ observatoire international de la violence à l'école*.

Debardieux, E. (2010). *Observatoire international de la violence à l'école*. UNICEF.

Delors, J, Amagi, I, Crneiro, R, Chung F, Geremek, B, Gorham, W, Kornhauser, A, Manley, M, Al-Mufti, I, Quero, M, Savané, MA, Singh, K, Stavenhagen, R, Suhr, M, Nanzhao Z.

(1996). *L'éducation : un trésor est caché dedans. Rapport à l'UNESCO de la commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle*.

Florin, A (2003). *Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence*. Paris : Dunod

Groupe académique, Rectorat de l'académie de Besançon (2014). *Agir sur le climat scolaire*.

Guillaud, M. (2015). *Bien vivre ensemble en maternelle*, Retz.

Meirieu, P. (1999). Pourquoi le travail en groupe des élèves ? Objectifs et méthodes du travail en groupe pour les pratiques de classe. *Repères pour enseigner aujourd'hui, ouvrage collectif publié par l'INRP*.

Ministère de l'Education Nationale. (2015). *Programme d'enseignement de l'école maternelle*. Bulletin officiel spécial n°2.

Ministère de l'Education Nationale. (2013). *Loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école*.

Ministère de l'Education Nationale. (2013). *Rapport annexé – La programmation des moyens et les orientations de la Refondation de l'école de la République*.

Ministère de l'Education Nationale. (2015). *Ressources maternelle – Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions. Partie I – L'oral – Tableaux d'indicateurs*. Repéré à <http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle>

Ministère de l'Education Nationale. (2006). *Socle commun de connaissances et de compétences*.

Moignard, B (2015). De la lutte contre la violence aux conditions de la réussite. *Cahiers pédagogiques* n°523 Dossier le climat scolaire, p 55-56

Organisation de coopération et de développement économiques (2012). *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*.

Organisation Mondiale de la Santé (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la Santé*.

Organisation Mondiale de la Santé (1997). *Life Skills education in schools*, (p48). Geneva.

Perrenoud, P. (1997). *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, Paris, ESF chapitre 3, p 53-71

Pouyau, I. (2012). *Préparer et animer des ateliers philo*, Retz

Réseau Canopé. Guide agir sur le climat scolaire. Repéré à <http://www.canope.fr>

Soulé, DA, Gottfredson, DC. (2003). *When and Where are Our Children Safe ? An exploratory study on Juvenile Victimization and Delinquency*. *The American society of criminology 55th annual meeting*. Denver, Colorado.

## 7. Annexes

### Table des matières des Annexes

<b>1.</b>	<b><u>ANNEXE 1 - FICHES DE PREPARATION DE SEANCES DETAILLEES</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b>2.</b>	<b><u>ANNEXE 2 - TABLEAUX SYNTHETIQUES RECUEIL DE DONNEES DE LA SEQUENCE</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b>3.</b>	<b><u>ANNEXE 3 - TRACES ECRITES – QUESTIONNAIRE CRS – SEANCE 2</u></b>	<b><u>10</u></b>
<b>4.</b>	<b><u>ANNEXE 4 - MEMOIRE DE CLASSE – AFFICHE - CLASSEMENT – SEANCE 5</u></b>	<b><u>10</u></b>

## 1. Annexe 1 - Fiches de préparation de séances détaillées

20-21-22 Janv 2016		Compétences travaillées		Objectifs visés		
Domaine : De l'élève au citoyen						
Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales						
Séance 1/6 : Découvrir – Faire émerger les représentations des élèves sur les règles de vie						
L'élève est capable de donner son avis sur les règles de vie L'élève est capable de dire ce qui est bien (les possibles) et ce qui n'est pas bien (les interdits)				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication</li> <li>• Donner son avis sur les règles de vie</li> <li>• Permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance des règles dans l'école</li> <li>• Préparer les élèves à la rencontre avec un CRS (accueil, questions, réflexion)</li> </ul>		
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel
Donner son avis sur les règles de vie	5 min	<b>Atelier d'apprentissage dirigé PE 9 élèves (2 grps MS, 1 grp GS)</b> Le PE explique que l'on va travailler sur les règles de vie de la classe. Pour cela nous allons utiliser différents support (images, vidéo, représentant de la loi, albums...) <b>1<sup>ère</sup> phase – découvrir les règles de vie</b>	Explique Répond aux questions	Ecoute Questionne	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt	
	15 min	Le PE projette plusieurs petits films issus de la classe (conflit, bagarre, prêt...) Questionner les élèves : - Que voit-on ? - Que se passe-t-il ? Puis note les réponses au tableau (dictée à l'adulte rapide)	Projette les films  Questionne Observe écoute	Observe, écoute  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Ecoute, ne gêne pas les autres  <b>Réponses attendues :</b> Des bagarres Des gestes interdits Des choses gentilles	Petits films vidéos de la classe Ordinateur pour projeter
Faire émerger les représentations des élèves sur les règles de vie	5 min	<b>2<sup>ème</sup> phase – structurer les réponses</b> Demander aux élèves comment on peut trier, classer les réponses Demander aux élèves qui s'occupe de faire respecter la loi ?	questionne, aide	Ecoute, s'exprime	<b>des droits</b> - Possible : Droit de faire : prêter, apprendre... <b>des devoirs</b> - Respecter les lois	Affiche A3, noter les réponses  Affiche de représentant de la loi (policier, gendarme, avocat)
	5 min	<b>3<sup>ème</sup> phase - synthétiser</b> Demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris	Questionne, synthétise	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	<b>Importance de la loi -&gt; règles</b> Police, gendarme, avocat...	
<b>Indicateurs</b>	Prise de parole – donner son avis					

22 Janv 2016		Compétences travaillées			Objectifs visés		
Domaine : De l'élève au citoyen							
Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales							
Séance 2/6 : Découvrir – Faire émerger les représentations des élèves sur la loi							
L'élève est capable de donner son avis sur les règles de vie L'élève est capable de dire ce qui est bien (les possibles) et ce qui n'est pas bien (les interdits)				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication</li> <li>• Donner son avis sur les règles de vie</li> <li>• Permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance des règles dans l'école</li> <li>• Préparer les élèves à la rencontre avec un CRS (accueil, questions, réflexion)</li> </ul>			
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel	
Faire évoluer les représentations des élèves sur les règles de vie	5 min	<b>Synthèse en groupe classe</b>  <b>1<sup>ère</sup> phase - synthétiser</b> Le PE explique que tous les élèves ont commencé à travailler sur les règles de vie de la classe. Le PE demande aux élèves de rappeler ce qui a été dit et appris	Explique Répond aux questions	Ecoute Questionne	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt Réponse attendue : Droits et des devoirs Représentant de la loi	Affiche A3 séance précédente	
	5 min	<b>2<sup>ème</sup> phase - structurer les réponses</b> Le PE, explique aux élèves qu'un papa d'élève va venir dans la classe pour nous parler de son métier : CRS Expliquer rapidement aux élèves ce qu'est un CRS = policier Demander aux élèves à quoi sert un policier ?	Questionne Observe écoute	Observe, écoute  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Ecoute, ne gêne pas les autres  <b>Réponses attendues :</b> - Respecter la loi - Arrêter les méchants...  <b>On a des droits et des devoirs</b>	Affiche A3, noter questions	
	10 min	<b>3<sup>ème</sup> phase - structurer</b> le PE demande aux élèves que l'on prépare des questions au papa CRS, pour comprendre son métier et ce qu'il fait Dictée à l'adulte	questionne, aide	Ecoute, s'exprime	Quel est votre métier ? Que faites-vous ? A quoi sert la loi ? Qui s'occupe des lois ? Qui crée les lois ?		
	5 min	<b>4<sup>ème</sup> phase - synthétiser</b> Demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris	Questionne, synthétise	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades			
<b>Indicateurs</b>		Prise de parole – donner son avis – poser des questions – proposer des questions					

29 Janv 2016		Compétences travaillées			Objectifs visés	
Domaine : De l'élève au citoyen						
Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales						
Séance 3/6 : Comprendre que les élèves ont des droits et des devoirs						
L'élève est capable de comprendre qu'il a des droits et des devoirs L'élève est capable de comprendre l'importance de la règle - de la loi				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication (poser des questions)</li> <li>• Ecouter, comprendre le discours d'un adulte</li> <li>• Accepter le point de vue d'autrui</li> </ul>		
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel
Ecouter, comprendre le discours d'un adulte  Accepter le point de vue d'autrui	10 min	<b>En groupe classe</b> Le PE et les élèves accueillent un intervenant extérieur : un papa d'élève CRPS Les élèves expliquent qu'ils ont préparé des questions	Explique Répond aux questions	Ecoute Questionne Répond Explique	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt	Affiche questions séance précédente
	5 min	<b>1<sup>ère</sup> phase - découvrir</b> Le CRS se présente	Ecoute, observe, aide	Observe, écoute	Ecoute, ne gêne pas les autres, lève le doigt pour poser des questions	Enregistrer séance (ou dictaphone)
	10 min	<b>2<sup>ème</sup> phase - structurer</b> Les élèves posent des questions qu'ils ont préparé	Questionne Observe Ecoute, aide les élèves pour se rappeler des questions	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Contenus attendus : La LOI = 1 règle Pour vivre ensemble	
	5 min	<b>3<sup>ème</sup> phase - synthétiser</b> demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris Remercier	Observe Ecoute, aide  Questionne, synthétise	Ecoute, s'exprime  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Droits et des devoirs MOI MOI et les autres MOI et l'environnement  Def : droit Def : devoir  Ecoute, ne gêne pas les autres	
<b>Indicateurs</b> Prise de parole - se rappeler des questions - poser des questions - poser des questions en lien avec le thème						

Fev 04,05,11 2016		Compétences travaillées		Objectifs visés		
<b>Domaine : De l'élève au citoyen</b>						
<b>Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales</b>						
<b>Séance 4/6 : Construire les règles de vie de la classe : se questionner sur les droits et les devoirs en classe</b>						
L'élève est capable de construire en groupe les droits et les devoirs de la vie de classe L'élève est capable de comprendre ses droits et ses devoirs				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication</li> <li>• Comprendre et apprendre</li> <li>• Donner son avis, participer à un débat collectif</li> <li>• Accepter le point de vue d'autrui</li> </ul>		
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel
Comprendre les règles d'or du débat philosophique	5 min	<b>Atelier d'apprentissage dirigé PE 10 à 15 élèves</b> Le PE explique que l'on va continuer le travail sur les règles de vie de la classe en discutant de nos droits et de nos devoirs. Pour cela nous allons discuter en ronde et apprendre à s'écouter et donner son point de vue	Explique Répond aux questions	Ecoute Questionne Répond	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt	Affiche débat philo – règle de vie Bâton de parole dictaphone  photos pour variantes
	10 min	<b>1<sup>ère</sup> phase - Découvrir les règles d'or du débat philosophique</b> Le PE explique et affiche les règles d'or du débat philosophique	Explique répond aux questions  Observe Ecoute, aide	Observe, écoute  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Ecoute, ne gêne pas les autres  Lève le doigt, attend son tour pour s'exprimer Ecoute ses camarades Prend la parole	
	10min	<b>2<sup>ème</sup> phase - Construire</b> le PE propose aux élèves de participer à un débat, il pose une question : - Quels sont mes droits à l'école - Qu'est-ce que j'ai le droit de faire  Variante : avec photo et support	Ecoute, régule la parole si besoin Recentre, relance débat si besoin,	Ecoute, s'exprime Donne son avis	Ecoute, ne gêne pas les autres Donner son avis	
Penser par soi-même Penser avec les autres	3 min	<b>3<sup>ème</sup> phase - synthétiser</b> demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris	Questionne, synthétise	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades		
<b>Indicateurs</b>	Comprendre les règles d'or – respecter les règles d'or – donner son avis – attendre son tour					

02 & 03 mars 2016		Compétences travaillées		Objectifs visés		
<b>Domaine : De l'élève au citoyen</b>						
<b>Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales</b>						
<b>Séance 5/6 : Construire les règles de vie de la classe et se projeter : comprendre les droits et les devoirs en classe</b>						
L'élève est capable de construire en groupe les droits et les devoirs de la vie de classe L'élève est capable de comprendre ses droits et ses devoirs				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication</li> <li>• Comprendre et apprendre</li> <li>• Donner son avis, participer à un débat collectif</li> <li>• Accepter le point de vue d'autrui</li> </ul>		
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel
Comprendre les 3 droits et les devoirs de la classe	5 min	<b>Atelier d'apprentissage dirigé PE 8 élèves</b> Le PE explique que l'on va continuer le travail sur les règles de vie et les droits et les devoirs.	Explique Répond aux questions	Ecoute Questionne Répond	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt	Dictaphone Photos 3 obligations  Affichage tableau
	5 min	<b>1ème phase - découvrir les 3 obligations :</b> Il explique qu'il y a 3 sortes d'obligations : 1. MOI : prendre soin de moi 2. MOI et les autres : prendre soin des autres 3. MOI et l'environnement : prendre soin de l'environnement	Donne des exemples  Observe écoute	Observe, écoute  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades	Ecoute, ne gêne pas les autres  Lève le doigt, attend son tour pour s'exprimer Ecoute ses camarades Prend la parole	
Expliquer les droits et les devoirs	15 min	<b>2ème phase - structurer les 3 obligations</b> trier des images en fonction des 3 critères	questionne Observe Ecoute, aide	Ecoute, s'exprime	Ecoute, ne gêne pas les autres	
	5 min	<b>3ème phase - synthétiser</b> Demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris	Questionne, synthétise	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades		
<b>Indicateurs</b>	Donner son avis - comprendre les 3 catégories					

10 & 11 mars 2016		Compétences travaillées		Objectifs visés		
<b>Domaine : De l'élève au citoyen</b>						
<b>Séquence : Construire les règles de vie à partir des droits et des élèves permet l'acquisition de compétences psychosociales</b>						
<b>Séance 6/6 : Construire les règles de vie de la classe et se projeter : donner son avis sur les droits et les devoirs</b>						
L'élève est capable de construire en groupe les droits et les devoirs de la vie de classe L'élève est capable de comprendre ses droits et ses devoirs				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oser entrer en communication</li> <li>• Comprendre et apprendre</li> <li>• Donner son avis, participer à un débat collectif</li> <li>• Accepter le point de vue d'autrui</li> <li>• Imaginer les conséquences de ses actions</li> </ul>		
Objectifs	Durées	Déroulement (consignes, organisation)	Que fait le PE	Que fait l'élève	Critères de réussite Différenciation	Matériel
Expliquer les 3 droits et les devoirs de la classe	10 min	<b>Atelier d'apprentissage dirigé PE 8 élèves</b> <b>1<sup>ère</sup> phase – rappel :</b> Le PE explique que l'on va continuer le travail sur les règles de vie et les droits et les devoirs. Il demande aux élèves de rappeler les 3 types de droits et devoirs que l'on a. Afficher le classement de la séance précédente. 3 sortes d'obligations : <ol style="list-style-type: none"> <li>4. MOI : prendre soin de moi</li> <li>5. MOI et les autres : prendre soin des autres</li> <li>6. MOI et l'environnement : prendre soin de l'environnement</li> </ol>	Explique Répond aux questions  Donne des exemples  Observe écoute	Ecoute Questionne Répond  Observe, écoute  Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades trie	Ecouter en silence Poser des questions en levant le doigt  Ecoute, ne gêne pas les autres  Lève le doigt, attend son tour pour s'exprimer Ecoute ses camarades Prend la parole	Affichage tableau séance précédente Photos 3 obligations  Exemple de situations
Imaginer les conséquences de ses actions	10 min	<b>2<sup>ème</sup> phase – réinvestir les 3 obligations</b> jeu de situation, donner une situation, imagine que tu fais ça, demander à l'enfant dans quelle catégorie il se trouve et comment faire autrement	questionne Observe Ecoute, aide	Ecoute, s'exprime	Ecoute, ne gêne pas les autres	
	3 min	<b>3<sup>ème</sup> phase - synthétiser</b> Demander aux élèves d'expliquer ce qui a été appris	Questionne, synthétise	Lève le doigt, s'exprime, écoute ses camarades		
<b>Indicateurs</b>	Donner son avis – expliquer les 3 catégories					

## 2. Annexe 2 - Tableaux synthétiques recueil de données de la séquence

### Recueil de données quantitatives – compétence de communication

INDICATEURS	séance 1	séance 2	séance 3	séance 4	séance 5	séance 6
lever le doigt MS	12	12	23	18	25	18
lever le doigt GS	2	12	19	30	16	25
lever le doigt classe	14	24	42	48	41	43
	séance 1	séance 2	séance 3	séance 4	séance 5	séance 6
nb de prises de parole MS	24	26	39	18	67	24
nb de prises de parole GS	4	9	24	30	30	29
nb de prises de parole classe	28	35	63	48	97	53
	séance 1	séance 2	séance 3	séance 4	séance 5	séance 6
nb de prises de parole différentes MS	16	15	10	8	18	11
nb de prises de parole différentes GS	4	7	8	7	9	8
nb de prises de parole différentes classe	20	22	18	15	27	19
	séance 1	séance 2	séance 3	séance 4	séance 5	séance 6
nb de groupes	2	1	1	3	3	2
nb de MS présents	19	17	17	17	19	17
nb de GS présents	9	9	8	8	9	9
nb d'élèves MS & GS présents	28	25	25	25	28	25

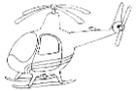
Recueil de données qualitatives- compétence de communication

MSA - 1 (MS)	séance 1	séance 2	séance 3	séance 4	séance 5	séance 6	
Description MS	élève 27 il bouge - la maîtresse dit chut - élève 1 et élève 2 poussent élève 5 - personne ne veut prêter de vélo à élève 14. élève 5 a fait mal au genou d'élève 23. élève 3 prête son collier à élève 25.	<p style="text-align: center;">Q u e s t i o n n a e r e v o i r</p> <p style="text-align: center;">A n n e e 3</p>	arrête les voitures qui vont trop vite ? les gens qui cassent la CY ? Si on se bagarre avec un couteau ? Est-ce qu'on peut arrêter les enfants ? Si on fait des choses pas bien ? Si on se dispute avec des oiseaux ? Si on casse des ordi ? Si on déchire un tee-shirt ?		enfant tout seul, il manque une pièce au puzzle - je vois des yeux, une petite fille avec son doudou, c'est des crayons de couleurs, un petit garçon qui pleure.		
Description GS	la maîtresse dit chut - élève 6 lève le doigt pour prendre la parole - élèves 1 et 2 poussent élève 5 à terre - on tire la veste de l'élève 10, ce n'est pas bien - élève 8 aide élève 26 à construire une tour - élève 14 cherche un vélo mais personne ne veut lui en prêter un. élève 3 ne prête pas le RACER à élève 15.		arrête les voitures qui vont trop vite ? Arrête les gens qui n'attachent pas leur ceinture ? Est-ce qu'on peut arrêter les bandits ? Est-ce qu'on peut arrêter les gens qui volent ? Qu'est-ce qui ne passe après avoir été arrêté ? Est-ce qu'on peut être arrêté si fait qqch de grave ?		petit enfant qui s'est fait mal et ensuite la maîtresse le soigne ; il ne faut pas crier, les élèves ne prêtent pas ce n'est pas bien		
Donner son avis MS	il faut écouter - ce n'est pas normal - c'est méchant - donc on va dans la couleur orange. On n'a pas le droit d'amener de boue à l'école		<p style="text-align: center;">R e v e c o n t r e</p>		on n'a pas le droit de crier, taper, on a le droit d'avoir des amis, on n'a pas le droit de casser des choses, on a le droit de faire des dessins, on doit attendre son tour pour parler, on a le droit de jouer aux legos, si on est dans le vert on a le droit d'avoir des responsabilités	on a le droit de jouer, elle a le droit d'être toute seule, on a le droit d'avoir des amis - les crayons ne sont pas ranger, c'est pas bien, il faut pas les casser, il s'est fait mal, on a le droit d'être soigné	on a le droit de pas être d'accord ; on doit prêter, on doit ranger son travail, c'est moi avec autres car quand il parle, les autres écoutent
Donner son avis GS	il faut chuchoter sinon on n'a pas la parole - ce n'est pas bien car on peut avoir mal à la tête - ce n'est pas bien de tirer sur la capuche parce qu'on peut étrangler et aller à l'hôpital. Peut-être qu'ils poussent élève 5 car ils sont énervés ? - on peut déchirer le vêtement, ça peut aussi tirer la peau - c'est important de jouer, c'est pour avoir des copains et des copines			on a le droit de jouer, à la dinette, aux ordinateurs, aux legos, de courir dans la récréation, de prêter, d'être triste, de lire un livre, d'être soigné, d'être fâché, de donner son avis	on a le droit d'avoir des copains et des copines, il faut pas perdre les pièces des puzzles, il faut en prendre soin, sinon on peut plus le faire - il a peut-être un bobo, on peut demander à Caroline de nous soigner - je pense que - on a le droit d'être tout seul pour jouer - il faut ranger et prendre soin du matériel - on a le droit de pas être d'accord	petite fille qui a le droit de parler et s'exprimer ; moi-élève j'ai le droit d'être soigné et de m'exprimer ; avec les autres, on a le droit d'avoir des copains et des copines, la maîtresse elle, pourrait gronder les élèves, on peut perdre des affaires, on peut les réparer	

### 3. Annexe 3 - Traces écrites – questionnaire CRS – Séance 2

#### PREPARATION INTERVENTION POLICIER - LES QUESTIONS DE LA CLASSE 7

- EST-CE QU'IL MET LES GENS EN PRISON ?
- EST-CE QU'IL ARRETE LES VOLEURS ? LES BANDITS ?
- EST-CE QU'IL MET LES ENFANTS EN PRISON ?
- EST-CE QU'IL FAIT DE LA PEINTURE ?
- EST-CE QU'IL UTILISE UNE MOTO ? UN HELICOPTERE ? UN CAMION DE POLICE ?
- EST-CE QU'IL ARRETE LES ENFANTS QUI TAPENT ET POUSSENT A L'ECOLE ?
- SI ON CASSE LA COLONNE VERTEBRALE DE QUELQU'UN EST-CE QU'ON VA EN PRISON ?
- EST-CE QU'IL ARRETE LES GENS QUI SE BATTENT AVEC DES COUTEAUX ? DES FOURCHETTES ?
- EST-CE QU'IL ARRETE LES GENS QUI VONT VITE AVEC LEUR VOITURE ?
- QUAND LES ENFANTS FONT LA BAGARRE A LA RECREATION, QU'EN PENSE T-IL ?



### 4. Annexe 4 - Mémoire de classe – affiche - classement – Séance 5



## Année universitaire 2015-2016

### **Diplôme universitaire *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*** ***Mention Premier degré***

**Titre de l'écrit scientifique réflexif :** Réussite éducative et Climat scolaire : les règles de vie en maternelle un outil pour l'acquisition de compétence psychosociale de communication.

**Auteur :** Clémence CAUDRON

#### **Résumé :**

Le travail s'inscrit dans le cadre de la Refondation de l'Ecole et questionne le Climat scolaire pour agir sur la réussite de tous et contribuer à la formation du citoyen.

Plusieurs facteurs interdépendants agissent sur le climat scolaire. L'axe retenu est celui du sentiment de justice scolaire.

En découle la problématique suivante : En quoi la construction des règles de vie en classe de maternelle permet-elle l'acquisition de compétence psychosociale ?

L'hypothèse proposée est : construire les règles de vie à partir des droits et des devoirs permet l'acquisition de compétences psychosociales.

Ainsi, la démarche est de mettre en place une séquence en classe dont l'objectif est de construire les règles de vie à partir des droits et des devoirs des élèves.

Suite au recueil de données, plusieurs leviers qui influencent l'acquisition de compétence de communication sont identifiés : la composition du groupe, les choix pédagogiques de l'enseignant, le développement de l'enfant.

Il est nécessaire de prendre du recul sur les résultats. Il pourrait être intéressant de mesurer l'acquisition des compétences à long terme et mettre en avant l'importance du transfert de compétence et la nécessité de donner du sens aux apprentissages. Le travail en équipe semble une piste intéressante.

**Mots clés :** Climat scolaire – Ecole maternelle – Règles de vie – Compétence psychosociale – Compétence de communication.

**Summary :**

The work deals with the current school's orientation set up in France since 2013. It shows how school climate take part into pupil's success.

There are several factors that contribute on school climate. One of them is the influence of rules in class of nursery school.

The issue is about rules' construction in class of nursery school : in which way acquisition of psychosocial skills is developped for pupils ?

It is assumed that rules' construction is mainly build on rights and duties that allow the acquisition of psychosocial skills.

One approach is to set up a unit in class in order to get the goal which is building rules based ont rights and duties of pupils in nursery school.

Collection of data shows there are several ressources influencing on the acquisition of communication skills such as pupils group composition's, kind of courses or phases of child's development.

It is crucial to have a look on results. Moreover, that could be interesting to graduate acquisition of long-term skills and to considere skills'transfert and the importance of sense. Then, looking at motivation for the pupils and team working are two axes that could be developped.

**Key words : School climate – Nursery school – Rules in class – Psychosocial skills – Communication skills.**